

Rapport des secteurs & Bilan d'activité 2020

Nouveau : Le Bilan d'activité et le Rapport des secteurs du CAES Inserm maintenant réunis dans un seul document.



CAES Inserm
Comité d'Action et d'Entraide Sociale

93 Avenue Fontainebleau
94270 Le Kremlin Bicêtre

Sommaire

Effectifs

Page 4 - Bilan 2017-2020

Subventions

Page 10 - Bilan 2020

Page 11 - Budget 2020

Secteurs

Page 11 - Participation

Page 12 - Secteur Voyages

Page 13 - Secteur Vacances

Page 16 - Secteur Jeunesse

Page 19 - Secteur Solidarité

Page 21 - Secteur Loisirs-Culture

Page 23 - Secteur CLAS - Comités Locaux d'Action Sociale

Page 26 - Secteur Sports

Page 27 - Secteur Retraités

Billetterie en ligne

Page 29 - Billetterie en ligne

Activité des élus

Page 30 - Activité des élus

Lexique

Page 30 - Lexique

Ce document a été réalisé par la Commission Communication du CAES Inserm

Conception et mise en page : Raquel Cespón Romero

Impression : Service de Reprographie de l'Inserm

Nous remercions tous les élus et les gestionnaires du CAES qui ont participé à cette publication ainsi que l'Inserm qui nous a permis de reproduire les données de leur bilan social.

Les données d'activités sont obtenues grâce au logiciel GANAEL (Service Informatique du CAES CNRS sous la direction de Cho Yang)

Présentation

Le CAES Inserm vous accompagne ainsi que vos proches tout au long de votre vie professionnelle, mais également lors de votre retraite. Il vous propose, dans un environnement social, de nombreuses prestations adaptées à vos besoins.

Nous sommes une association indépendante, régie par la loi de 1901, et soutenue par l'Inserm grâce à une convention renouvelée en 2017. Cette association est gérée par un Comité National d'Action Sociale (CNAS) composé de 17 représentants du personnel élus, sur listes syndicales, par tous les personnels statutaires, contractuels et retraités de l'Inserm. Tous les agents et retraités de l'Inserm sont membres de droit de l'Association.

Le CAES Inserm dispose d'une structure nationale qui œuvre pour la solidarité entre salariés et entre générations en proposant des prestations pour les adultes et les enfants dans les domaines des vacances, des loisirs, de la culture et du sport. Il dispose également de structures de proximité, les Comités Locaux d'Action Sociale (CLAS), présents dans la plupart des sites d'implantation de l'Inserm.

L'association reçoit une subvention annuelle de l'Inserm correspondant, par convention, à 0,62 % de la masse salariale des fonctionnaires, contractuels et vacataires défini dans notre convention. Cette subvention s'élevait en 2020 à 1 942 054 €.

Le budget du CAES ne nous permet pas de répondre à toutes vos demandes. Hormis les secteurs Jeunesse, Vacances et Solidarité qui sont prioritaires, nous sommes parfois dans l'obligation de sélectionner les dossiers qui pourront être subventionnés dans les autres secteurs. Les critères de sélection appliqués sont fondés sur deux principes fondamentaux :

- 1) permettre à chacun de bénéficier de l'aide du CAES, en donnant la priorité aux agents qui n'ont jamais participé à une activité du secteur considéré (règle du « Jamais parti »),
- 2) apporter notre aide à ceux qui en ont le plus besoin, en prenant en compte les revenus et la composition de chaque foyer (Quotient Familial).



Depuis 2015, les élus du CAES Inserm se sont engagés pour plus de transparence ; nous vous proposons chaque année un Rapport des Secteurs, qui décrit l'activité de chaque secteur, et un Bilan d'Activité qui vous donne un aperçu chiffré et détaillé sur l'activité globale du CAES, de ses différents secteurs, ainsi que de celle de vos élus. Cette année, nous avons choisi de regrouper, dans une maquette renouvelée, le Rapport des Secteurs et le Bilan d'Activité.

Les pages qui suivent vous permettront d'apprécier l'ensemble du travail et des actions menées, malgré la crise sanitaire, par les membres des CLAS, les élus au CNAS et le personnel du CAES pour le bénéfice des personnels et retraités de l'Inserm.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Bilan d'Activité et Rapport des Secteurs, et espère vous retrouver très bientôt lors d'activités des CLAS ou du CAES.

François Coulier
Président du CAES Inserm

Effectifs - Bilan 2020

• Nombre d'Ouvrants Droit membres du CAES par année depuis 2017.

	2017	2018	2019	2020
Agents Inserm *	8 181	8 139	8 216	8 304
Retraités **	1 237	1 248	1 290	1 314
Total	9 418	9 387	9 506	9 618

* Fonctionnaires, CDD et vacataires selon le Bilan Social de l'Inserm.

** Retraités inscrits au fichier des retraités du CAES

• Évolution du nombre d'Ouvrants Droit ayant participé aux activités nationales du CAES ainsi que le nombre de participants (Ouvrants Droit et leur famille) et participations depuis 2017.

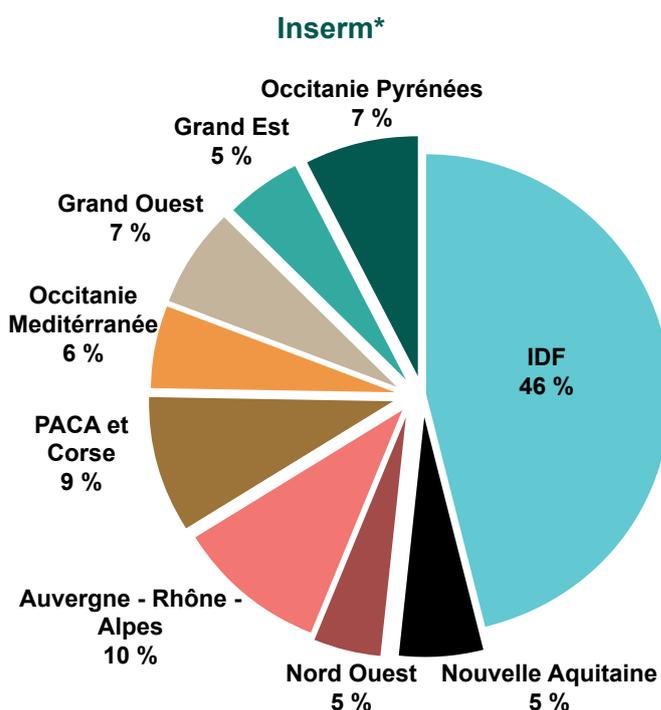
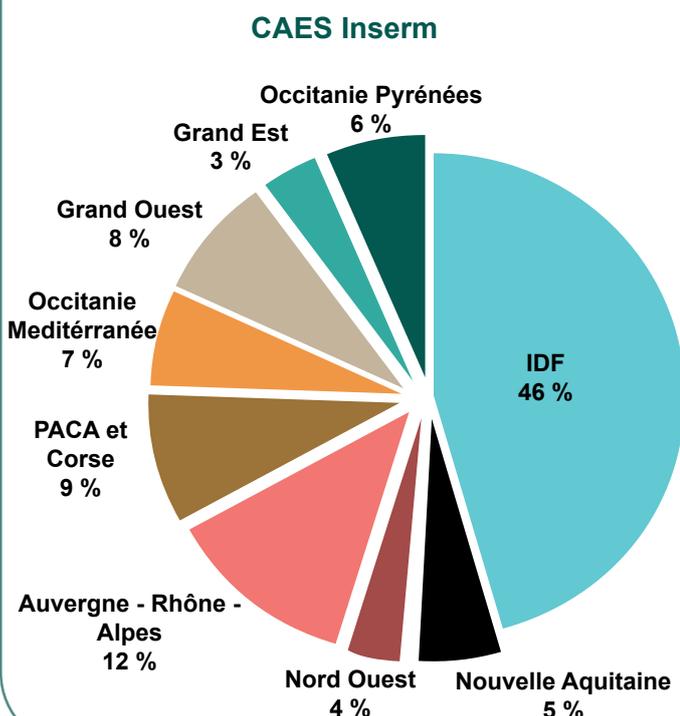
	2017	2018	2019	2020
Ouvrants Droit	1 848	1 836	1 796	1 424
Participants	4 495	4 442	4 432	3 589
Participations	9 103	9 488	8 845	7 051

• Répartition des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du CAES par délégation régionale.

	Total DR IDF	Nouvelle Aquitaine	Nord-Ouest	Auvergne-Rhône-Alpes	PACA et Corse	Occitanie Méditerranée	Grand-Ouest	Grand-Est	Occitanie Pyrénées	Non précisé	Total DR hors IDF	Total
Tout le CAES	629	73	53	169	117	89	111	47	87	49	795	1 424
Jeunesse 1	90	14	7	29	26	11	15	7	15	0	124	214
Jeunesse 2 *	222	40	18	71	65	49	60	23	39	2	367	587
Loisirs-Culture	73	3	2	4	3	2	5	0	4	7	30	96
Retraités	65	0	0	1	2	1	0	0	3	19	26	72
Solidarité	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Sports	105	16	16	35	13	12	29	10	17	8	156	253
Vacances	281	34	30	106	52	43	64	20	44	22	415	674
Voyages	51	6	5	9	8	4	3	1	4	7	47	91

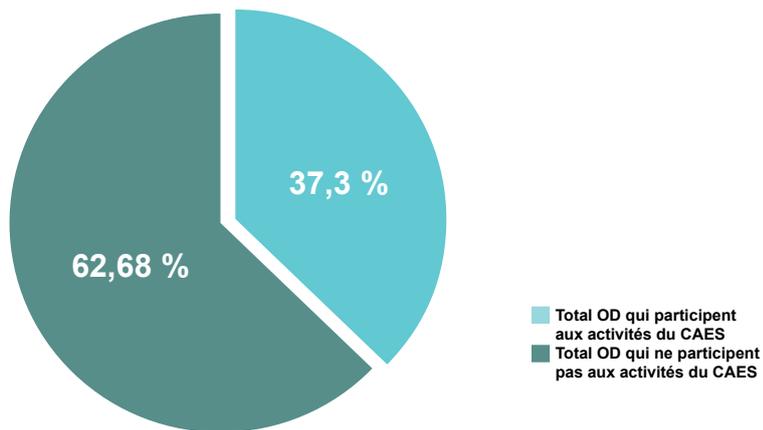
* ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et ASCL (Activités Sportives, Culturelles et de Loisirs).

• Répartition Ile-de-France/hors IdF des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du CAES et des agents Inserm.



* Données du Bilan Social de l'Inserm

• Nombre d'Ouvrants Droit ayant participé aux activités du CAES en 2020.



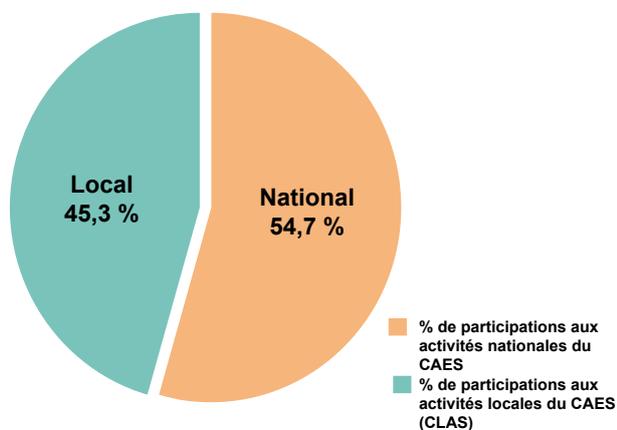
Les conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 dans le nombre de participants et participations aux activités du CAES se reflètent par une baisse de 6,5 % du nombre d'ouvrants droit qui participent autant au local (CLAS) qu'au national. Le nombre de participations est également en baisse.

Par ailleurs nous constatons une augmentation de la participation aux activités nationales du CAES de 2018 (33 %) à 2020 (46,5 %).

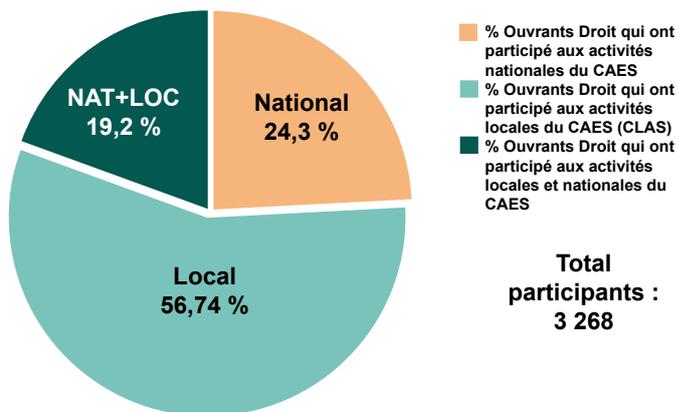
Enfin les CLAS maintiennent leur rôle moteur avec la plus grande partie de participants.

• Répartition des participations aux activités du CAES.

Total participations : 12 889

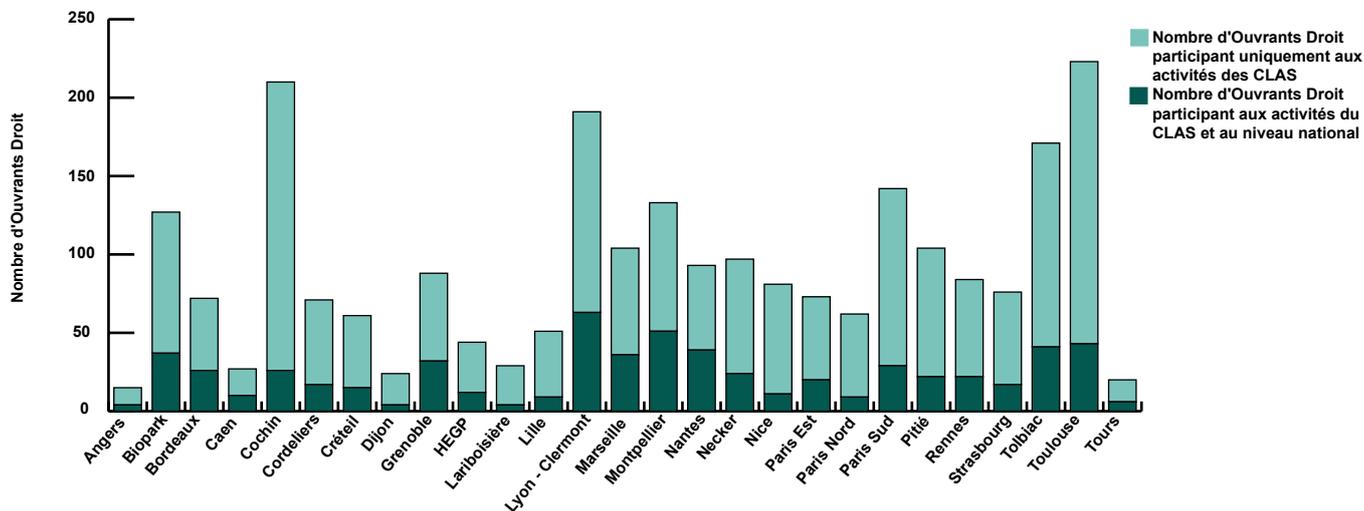


• Répartition des Ouvrants Droit participant aux activités du CAES.



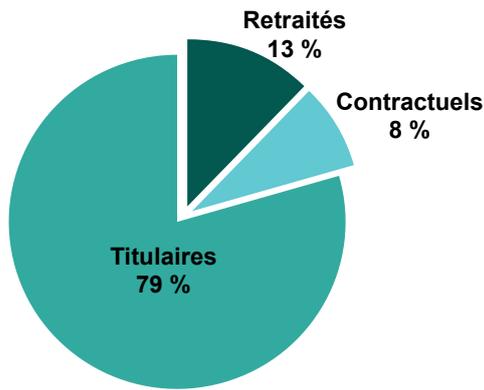
Total participants : 3 268

• Nombre d'Ouvrants Droit par CLAS participant aux activités locales et nationales.

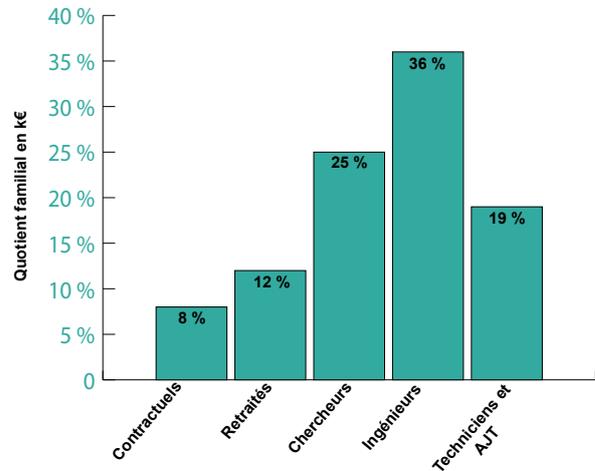


Effectifs - Bilan 2020

• Répartition des Ouvrants Droit ayant participé aux activités nationales du CAES par statut.



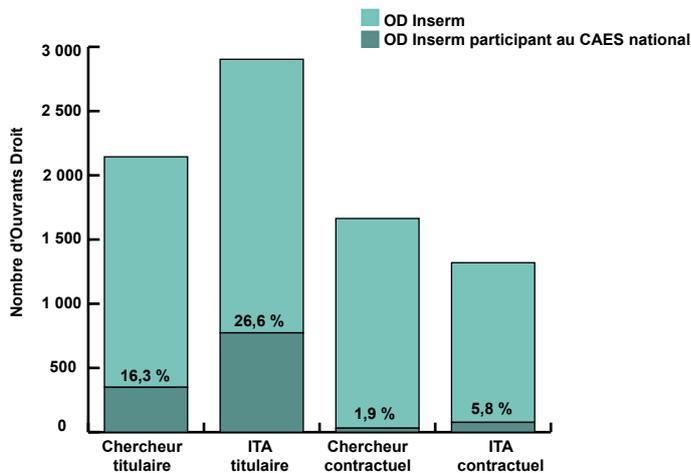
• Proportion par catégorie aux activités nationales du CAES.



• Nombre d'Ouvrants Droit ayant participé aux activités du CAES, par catégorie professionnelle par rapport au nombre d'agents Inserm.

	Contractuels	Retraités	Chercheurs	Ingénieurs et Techniciens
OD	116	177	350	774
Inserm	2 984	1 314	2 144	2 903

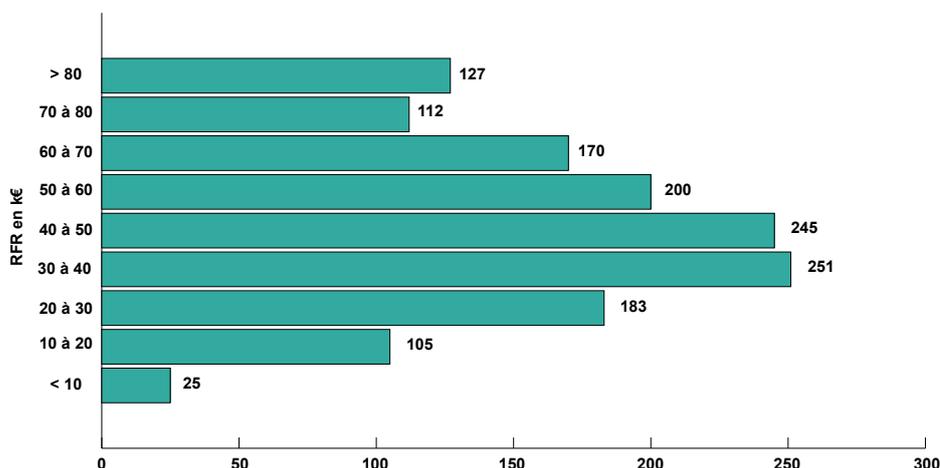
• Participants aux activités nationales du CAES par rapport à la totalité des agents Inserm en fonction de leurs statuts.



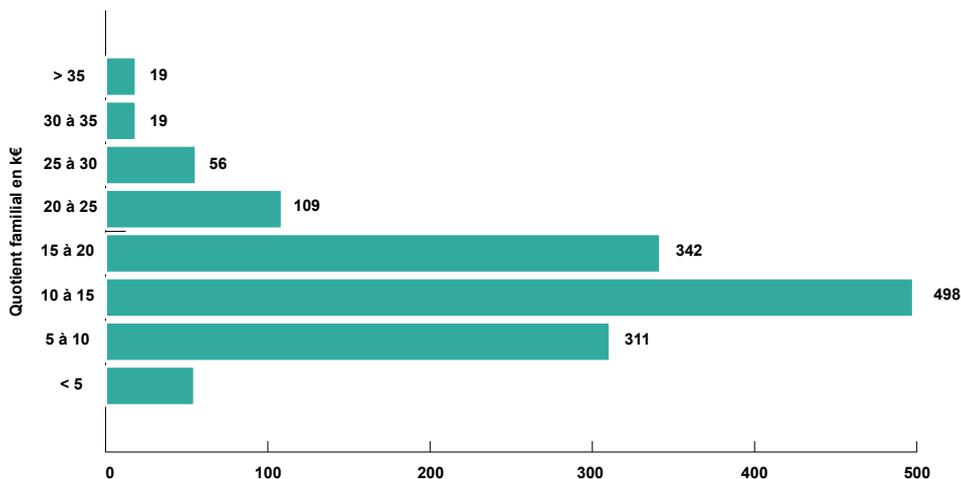
Le graphe présentant la proportion par catégorie des participants aux activités nationales du CAES nous indique quelle est la proportion relative de chaque catégorie parmi l'ensemble des agents qui bénéficient du CAES, indépendamment du nombre total d'agents Inserm ou de retraités.

Le deuxième graphe présente le nombre de personnes, dans chaque statut, qui participent aux activités nationales du CAES par rapport au nombre total d'agents Inserm. Ce graphe indique que les ITA bénéficient proportionnellement plus du CAES, et que les agents en contrat précaire, qu'ils soient techniciens, ingénieurs ou chercheurs connaissent moins bien les activités que nous proposons.

• Répartition des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du CAES par revenu fiscal de référence (RFR) en k€.

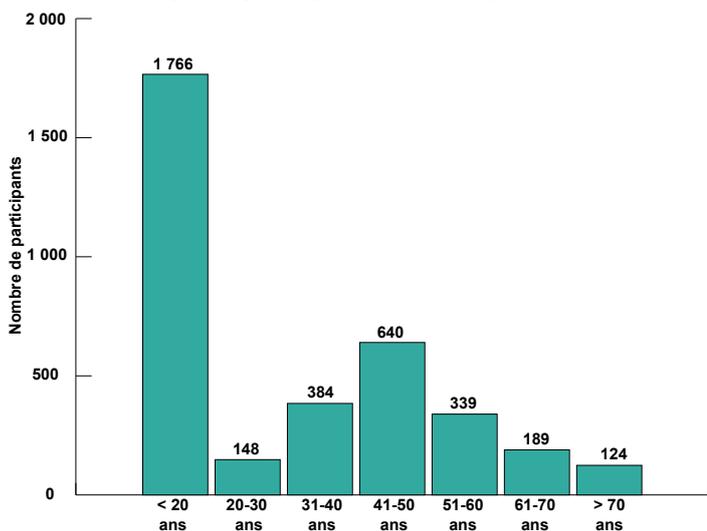


• Répartition des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du CAES par quotient familial (QF)* en k€.



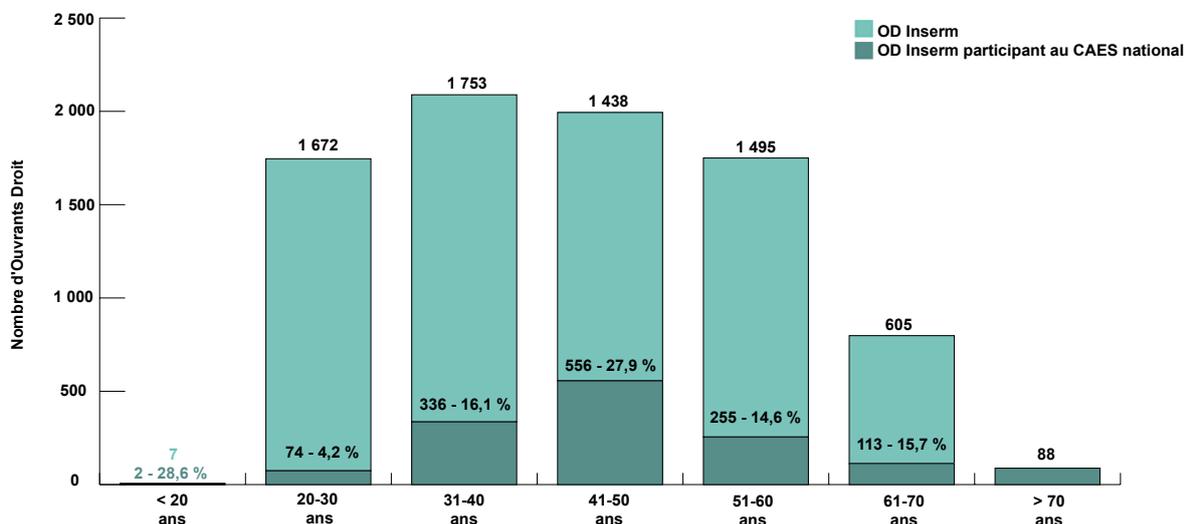
*Quotient familial : revenu fiscal de référence pondéré par la composition familiale permettant le calcul de la subvention. Le taux maximal de subvention est attribué au QF ≤ 7 748 € et le taux minimal au QF ≥ 22 504 €.

• Nombre de participants par tranche d'âge.



Le nombre de participants par tranche d'âge inclut les familles (conjoint et enfants) des Ouvrants droit. Ceci se reflète dans le nombre particulièrement élevé des moins de 20 ans, pour l'essentiel des enfants d'agents Inserm. En revanche, la répartition des ouvrants droit par tranche d'âge ne prend en compte que les agents Inserm, mais permet de mesurer la proportion d'agents bénéficiant des activités du CAES. Les jeunes de moins de 30 ans participent proportionnellement moins au CAES que les quadragénaires.

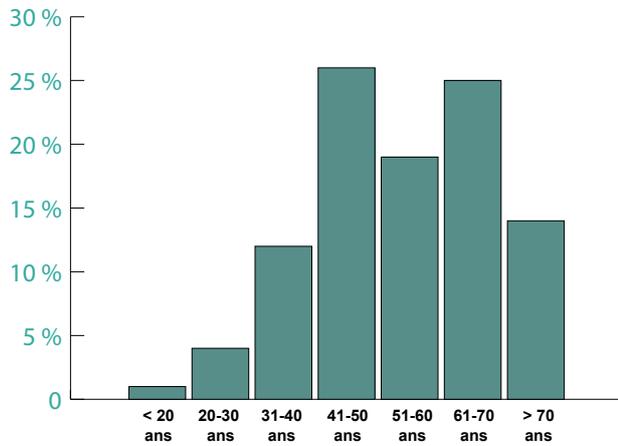
• Répartition des Ouvrants Droit Inserm et des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du CAES par tranche d'âge.



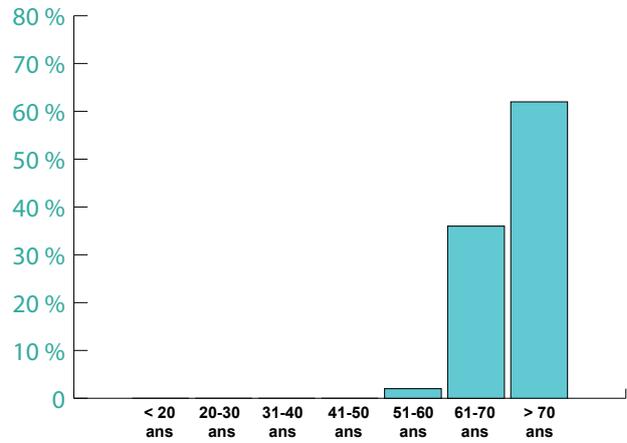
Effectifs - Bilan 2020

• Répartition par tranche d'âge des Ouvrants Droit ayant participé aux activités des secteurs du CAES. Résultat en pourcentage du nombre d'Ouvrants Droit par secteur.

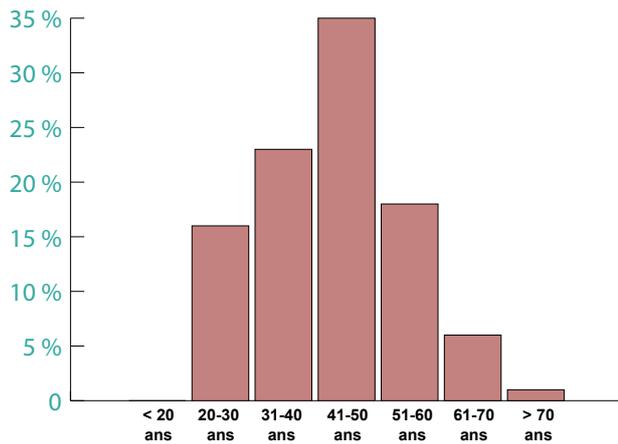
Loisirs-Culture



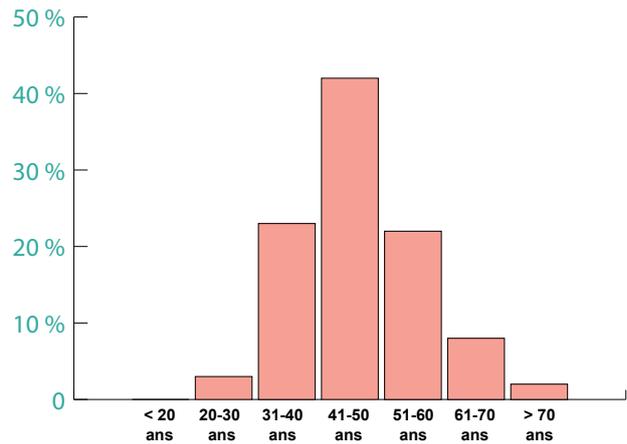
Retraités*



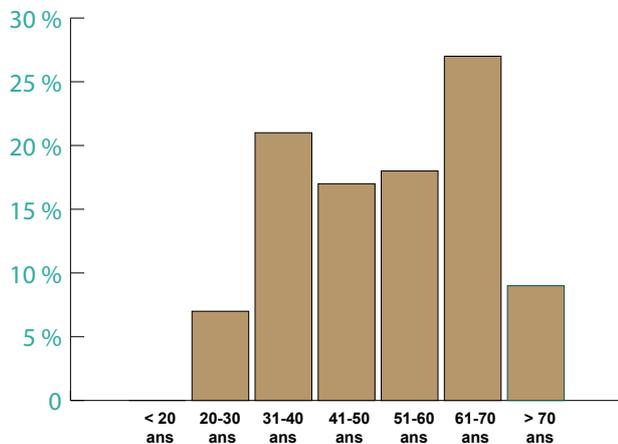
Sports



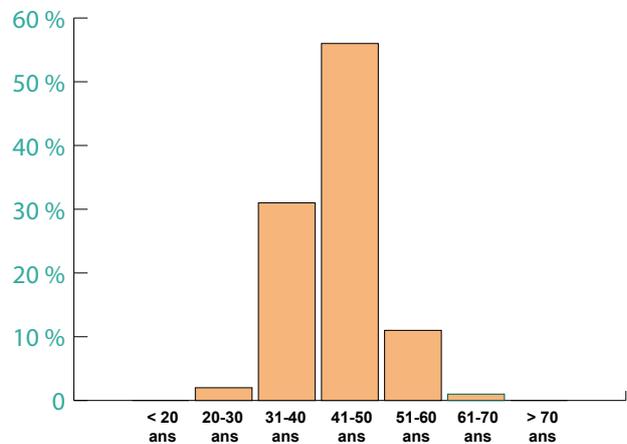
Vacances



Voyages



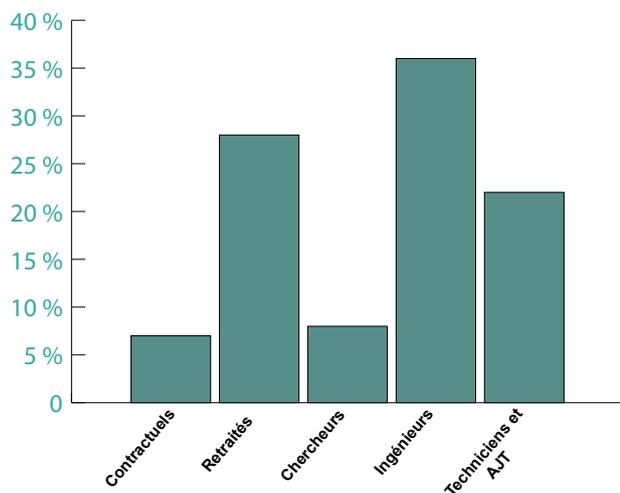
Jeunesse



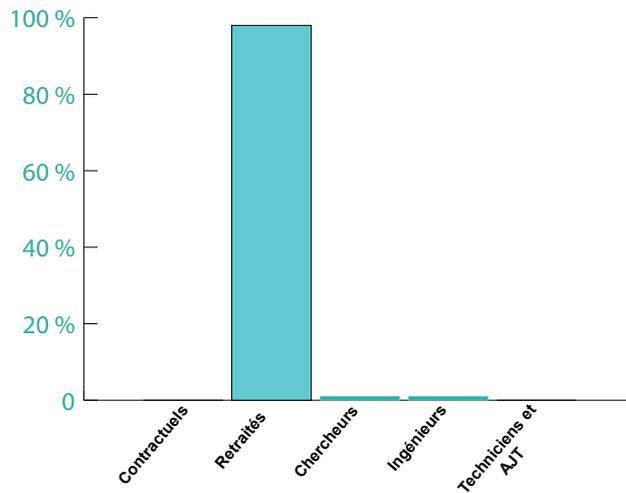
* Les actifs peuvent participer aux activités du Secteur Retraités.

• Répartition par statut des Ouvrants Droit ayant participé aux activités des secteurs du CAES. Résultat en pourcentage du nombre d'Ouvrants Droit par secteur.

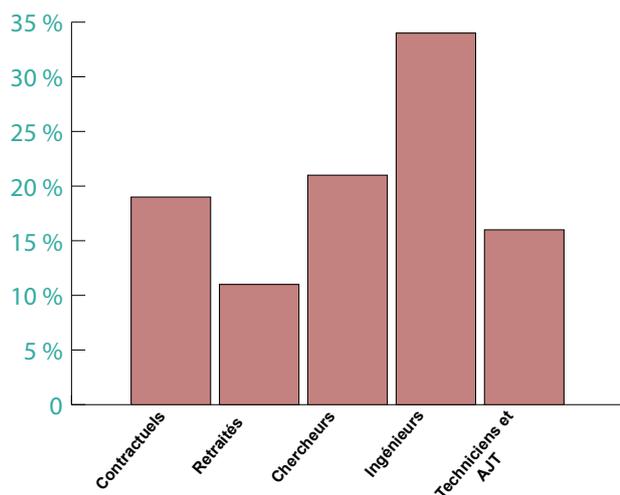
Loisirs-Culture



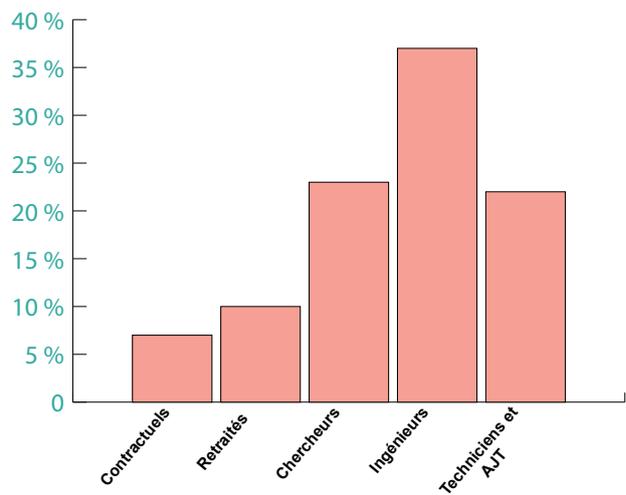
Retraités*



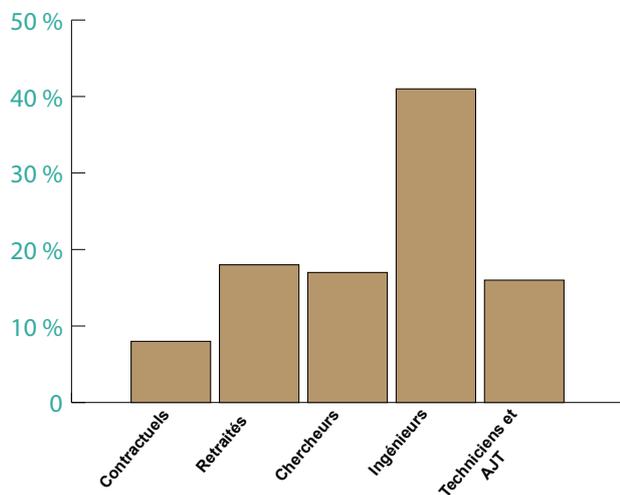
Sports



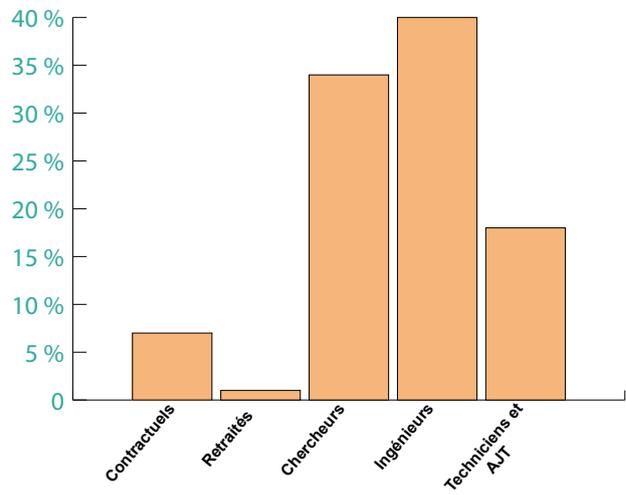
Vacances



Voyages



Jeunesse

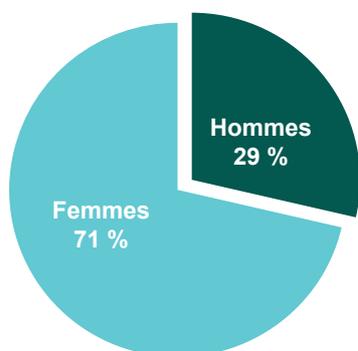


* Les actifs peuvent participer aux activités du Secteur Retraités.

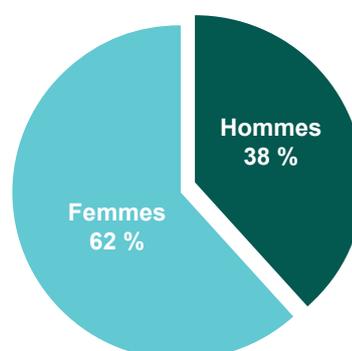
Effectifs - Bilan 2020

- Répartition homme/femme des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du CAES et des agents Inserm.

CAES Inserm



Inserm*



* Selon Bilan Social de l'Inserm 2020

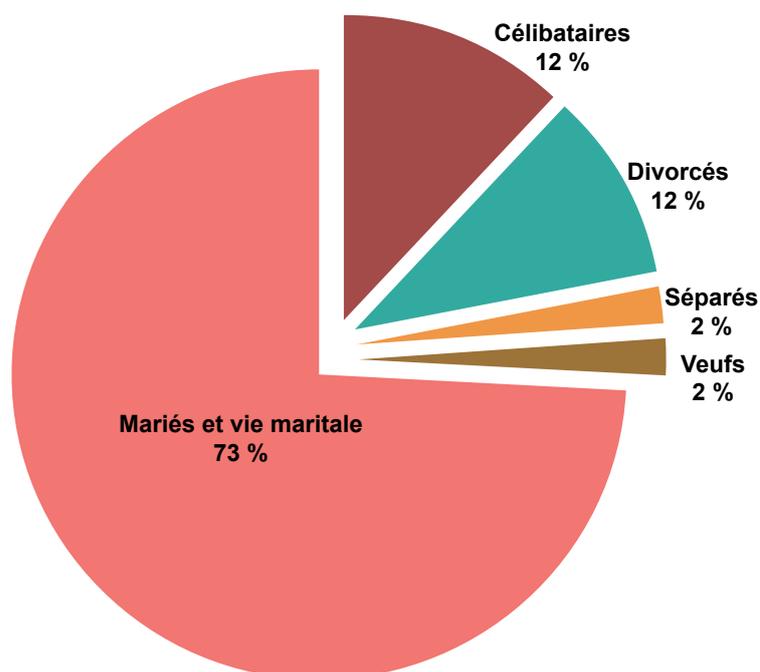
- Nombre d'Ouvrants Droit en fonction du nombre d'enfant(s) à charge et du statut des familles.

	0	1	2	3	4	5	6
Familles monoparentales	172	103	77	16	3	0	0
Familles en couple	185	160	511	170	26	3	2

- Revenu fiscal de référence (RFR) moyen des Ouvrants Droit en fonction du nombre d'enfant(s) à charge et du statut des familles.

	0	1	2	3	4	5	6
Familles monoparentales	26 631 €	27 494 €	30 079 €	28 721 €	39 936 €		
Familles en couple	52 229 €	53 186 €	55 694 €	59 821 €	55 183 €	89 784 €	75 576 €

- Répartition des Ouvrants Droit par situation familiale.

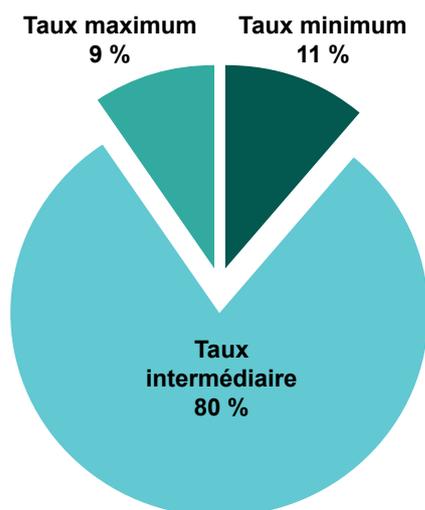


Subventions - Bilan 2020

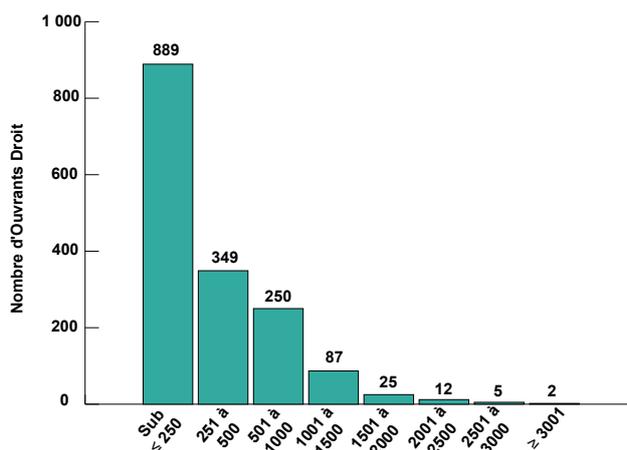
• Présentation des différents taux de subvention CAES.

	Taux mini	Taux maxi
CLAS - Loisirs Culture - Sports - Retraités - Voyages - Vacances		
Jeunesse : Séjours agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et autres activités	10 %	60 %
Jeunesse : Séjours proposés par le CAES et périscolaire	20 %	70 %
Activités promotionnelles : Activités bénéficiant d'un taux promotionnel de subvention	35 %	85 %

• Répartition des Ouvrants Droit par taux de subvention.



• Répartition en € du montant total des subventions perçues par les Ouvrants Droit.



Depuis 2013, le montant annuel des subventions auquel les agents peuvent prétendre est plafonné en fonction de leurs revenus et de la composition de leur famille. Pour connaître ce plafond, ainsi que le taux de subventionnement, rendez-vous sur notre site web : <http://caes.inserm.fr>

• Plafond annuel de subvention mis en place par le CAES depuis 2013.

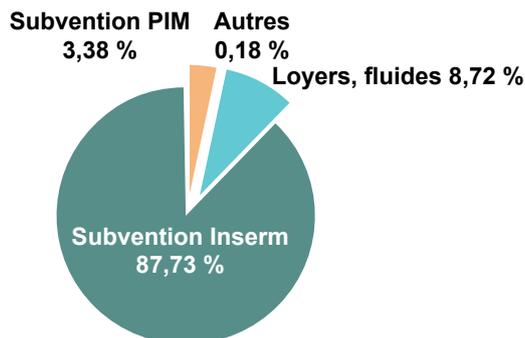
Plafond annuel de subvention (hors secteurs Voyages et CLAS)					
	Minimal (QF > 22 504 €)	Maximal (QF < 7 748 €)		Minimal (QF > 22 504 €)	Maximal (QF < 7 748 €)
Célibataire	350 €	1 050 €	Couple	500 €	1 500 €
Avec 1 enfant	650 €	1 950 €	Avec 1 enfant	700 €	2 100 €
Avec 2 enfants	950 €	2 850 €	Avec 2 enfants	1 000 €	3 000 €
Avec 3 enfants	1 250 €	3 750 €	Avec 3 enfants	1 300 €	3 900 €
Avec 4 enfants et +	1 550 €	4 650 €	Avec 4 enfants et +	1 600 €	4 800 €

• Subvention moyenne et nombre d'Ouvrants Droit ayant atteint le plafond de subvention en 2020, en fonction de leur composition familiale.

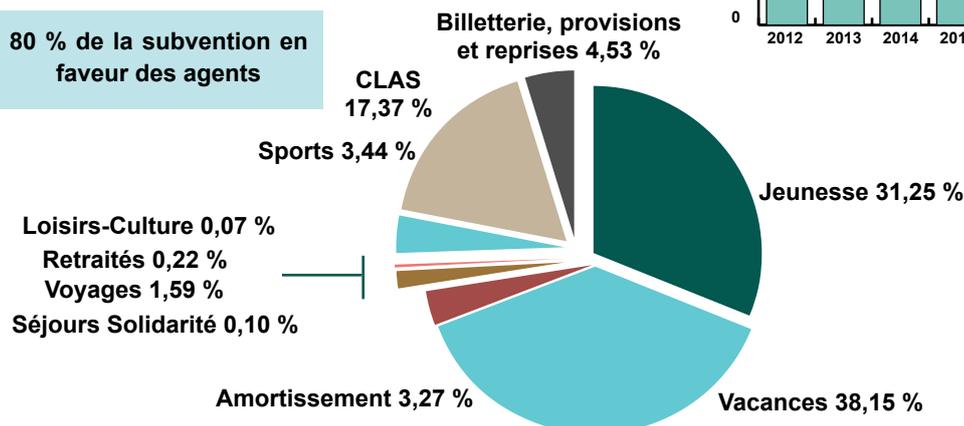
		Nombre d'enfants						
Composition des familles		0	1	2	3	4	5	6
Célibataires	Subvention moyenne	-	1 300 €	1 895 €	-	-	-	-
	Nb OD	-	1	1	-	-	-	-
Couples	Subvention moyenne	1 278 €	-	1 825 €	2 496 €	-	-	-
	Nb OD	1	-	3	1	-	-	-

Subventions - Budget 2020

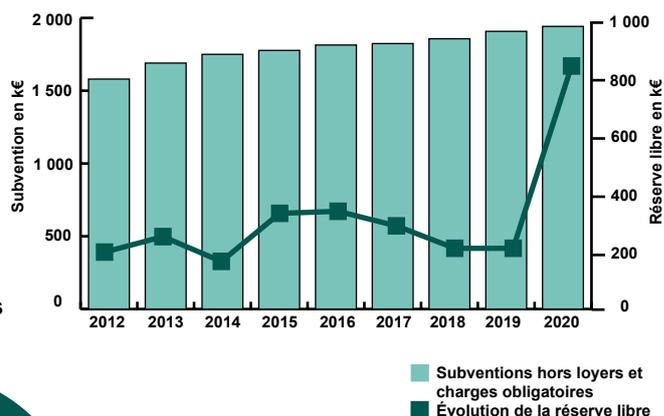
• Répartition du budget du CAES en 2020



80 % de la subvention en faveur des agents

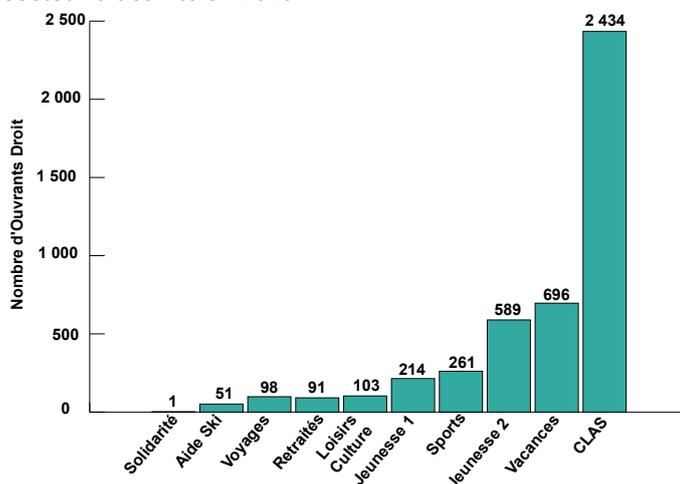


• Évolution de la subvention attribuée par l'Inserm au CAES (hors loyers et charges obligatoires) entre 2012 et 2020 en k€.



Secteurs - Participation

• Nombre d'Ouvrants Droit par secteur d'activité en 2020.



• Nombre d'Ouvrants Droit, de participants et de participations par secteur d'activité en 2020.

Activités	Ouvrants Droit	Participants			Participations
		Tous	Adultes	Enfants	
Total CAES	1 424	3 589	1 782	1 807	7 051
AIDE SKI	51	81	0	81	81
JEUNESSE 1	214	312	8	304	441
LOISIRS-CULTURE	103	193	164	29	385
RETRAITES	91	116	116	0	244
JEUNESSE 2	589	949	0	949	1 424
SOLIDARITE	1	2	1	1	6
SPORTS	261	404	385	19	474
VACANCES	696	2 344	1 240	1 104	3 747
VOYAGES	98	190	158	32	316

2020, un programme alléchant...



Palais de l'Ermitage - Saint Pétersbourg



Plage Côte Pacifique



Fortifications citadelle d'Ark - Boukhara

L'année 2020 fut caractérisée par l'émergence de la crise sanitaire liée à la COVID 19, en conséquence, l'ensemble des activités du secteur voyages du CAES fut fortement impactée tant au niveau des voyages CAES que des subventions voyages autonomes.

Et pourtant le programme des voyages CAES 2020 avait rencontré l'assentiment des personnels de l'Inserm. Le voyage à destination de l'Ouzbékistan, pour lequel 29 personnes s'étaient inscrites, devait permettre la découverte de la cité historique de renom comme Boukhara, dont la citadelle d'Ark connue pour ses fortifications, et qui côtoie plus d'une centaine d'autres monuments protégés par l'UNESCO. L'autre pôle d'intérêt était représenté par Samarcande, la ville de la route de la soie, avec ses coupoles bleu turquoise, qui a connu plusieurs grands conquérants depuis Alexandre le Grand jusqu'à Tamerland en passant par les conquêtes musulmanes et mongoles.



Coupoles bleues de Samarcande

Le voyage à destination de la Russie et plus particulièrement de Moscou, l'Anneau d'or et Saint-Petersbourg avait également rencontré un public désireux de découvrir une culture riche de monuments et de splendeurs architecturales plus colorées les unes que les autres. Ce voyage devait se terminer en apothéose par une soirée Ballet au théâtre Marinski et par la visite du palais de Petrodvorets et du spectacle de ses innombrables fontaines et jets d'eau.



Petrodvorets - Fontaine et jets d'eau

Enfin, le voyage « famille » était consacré au Costa-Rica. La découverte de la canopée, de la faune luxuriante au moyen d'excursions natures originales tels les tyroliennes ou les ponts suspendus et les belles plages tropicales avaient rencontré un tel succès qu'il a fallu organiser deux groupes de voyageurs puisqu'il y avait plus de 60 inscrits.



Pont suspendu du volcan d'Arenal

En début d'année 2020, la SARS-COV2 faisait son apparition entraînant une crise sanitaire majeure ce qui conduisait à l'annulation de tous les voyages organisés en 2020 et leur report sur l'exercice 2021. La majeure partie des voyageurs inscrits en 2020 ont maintenu leurs choix pour 2021.

Les voyages « autonomes » rencontrent toujours un égal succès aussi en 2020. Comme d'habitude plus de 200 agents, représentant près de 700 voyageurs s'étaient initialement inscrits mais seule une toute petite fraction a pu voyager en fin de compte puisque seulement un peu plus de 30 % du budget alloué a été dépensé en dépit des repêchages effectués sur la liste de l'ensemble des personnes inscrites.

En 2020, la totalité des Voyages CAES a dû être annulée à cause de la crise sanitaire, malgré un beau succès des destinations proposées. Le Costa Rica a suscité 100 demandes d'inscription, pour 62 places disponibles, l'Ouzbékistan 47 (pour 30 places) et la Russie 36 (pour 30 places également). Près de 250 pré-inscriptions ont été reçues pour les Voyages Autonomes, pour 406 adultes et 305 enfants.

Des vacances préservées malgré la pandémie



En 2020, l'activité touristique a été totalement interrompue pendant 4 mois de mars à juin puis de nouveau touchée en décembre avec la fermeture des remontées mécaniques mettant à mal le tourisme à la montagne.

Au printemps 2020 le CAES a été auprès des agents pour les rembourser au plus vite des séjours prévus mais non réalisables pendant le premier confinement.

Le CAES a pu grâce à son patrimoine et à son engagement sur certaines destinations vous proposer des hébergements tout au long de l'été.

De gros efforts ont été consentis par tous pour permettre un accueil dans le respect des mesures sanitaires imposées afin de vous faire bénéficier d'un été bien mérité après cette épreuve du confinement.

De plus, il était indispensable après ces moments difficiles de proposer aux ouvriers droit une aide au départ en vacances. Le délai d'envoi des dossiers pour une subvention a posteriori a été ramené à 2 jours au lieu de 8 jours et plus d'avances de subvention ont été accordées.

Le secteur Vacances du CAES s'est démené pour répondre aux demandes de dernière minute, l'incertitude du lendemain étant devenue trop courante.

On observe une diminution de 32% des séjours catalogues du fait de la perte des allotements qui n'ont pas pu être validés pendant le premier confinement.

Par ailleurs les subventions a posteriori n'ont diminué que de 15%, grâce au raccourcissement des délais et au large éventail de partenaires agréés.

#CetÉtéJeVisiteLaFrance

#Cetétéjevisitelafrance : un hashtag pour sauver le patrimoine.

Nous avons soutenu la campagne de communication lancée par Atout France, en collaboration avec de nombreux acteurs du tourisme qui avait vocation à rassurer les vacanciers sur les protocoles sanitaires et à soutenir le secteur du tourisme français.

Elle avait également pour objectif d'informer sur les offres à disposition et à inspirer les vacanciers en leur suggérant de nouvelles destinations et thématiques de visite «hors des sentiers battus». Enfin, cette campagne était fédératrice, en rassemblant professionnels et voyageurs autour d'une même envie : partager les envies de France, ainsi que les expériences et émotions liées à l'exploration des destinations françaises.



Les Beaupins - Saint Denis d'Oléron - ULVF



Les Agaves - Cavalaire - Pierre & Vacances



Les Ramayes - Touristra - Prapoutel les 7 Laux

Projets pour 2021 : Une nouvelle campagne d'investissement dans le patrimoine du CAES.

En effet l'amortissement de certains biens de notre patrimoine arrive à sa fin et la fin de Sociétés Civiles Immobilières nous a fait perdre depuis quelques années d'autres biens. C'est donc le moment de renouveler notre patrimoine. De plus la conjoncture nous a doté d'une trésorerie propice aux opérations d'acquisition.

- 1) Un nouveau mobile-home avec accès PMR sera installé cet été sur l'île d'Oléron au camping Les Beaupins d'ULVF notre partenaire du tourisme social, camping labellisé Clef Verte
- 2) De nouveaux droits prioritaires pour 8 lits en pension complète au villages de vacances « Les Ramayes » à Prapoutel les 7 Laux (Isère) dès cet été. Nous disposons déjà d'un gîte dans ce village. Cette fois au programme des vacances sans soucis avec la pension complète dans des hébergements totalement rénovés pour de grandes familles.
- 3) Augmentation de périodes en juillet et en août à partir de 2022 à la résidence des Agaves de Pierre et Vacances à Cavalaire-sur-Mer (Var).

Vers un tourisme écoresponsable

Le secteur Vacances du CAES souhaite mettre en avant les acteurs du tourisme durable et éco responsable. Beaucoup d'entre eux sont déjà nos partenaires: Ternélia, Pierre et Vacances, Center Parc, Léo Lagrange, Appart'City, Goélia, Sunelia. Vous retrouverez leurs avantages partenaires sur la liste des organismes agréés disponible sur l'espace adhérent.



Le 1er label environnemental international pour l'hébergement touristique et la restauration

www.laclefverte.org

Clef Verte

Dans cette démarche les critères des organismes agréés ont évolué en validant les prestataires labellisés « Clef verte ».

La Clef Verte est un label international (Green Key), développé en France par Teragir. La Clef Verte accompagne et valorise les hébergements touristiques dans la mise en œuvre d'une gestion touristique durable performante, continue et dynamique. Les critères d'attribution du label concernent la réduction de l'impact de l'activité sur l'environnement, l'éducation au développement durable, et la responsabilité sociale.

En choisissant de séjourner dans un village labellisé Clef Verte, vous réduisez votre impact environnemental et vous affirmez votre responsabilité sociale.

Comme tous les ans nous avons mis à jour notre liste d'organismes agréés qui permet d'avoir une subvention pour vos séjours auprès des prestataires de cette liste en y ajoutant :



Vacances ULVF, association créée en 1976 par des comités d'entreprises de la métallurgie et plus particulièrement de Creusot-Loire. Vacances ULVF, est acteur du Tourisme social et solidaire depuis 40 ans. Vacances ULVF propose 19 destinations dans les plus belles régions de France : Mer, Montagne et Campagne pour des séjours de vacances dont 9 labellisés Clef verte. ULVF propose un nouveau concept : les vacances Colibri sur trois axes.

ULVF propose un nouveau concept : les vacances Colibri sur trois axes :

Prendre soin de l'environnement



Prendre soin de soi



Retrouver le sourire

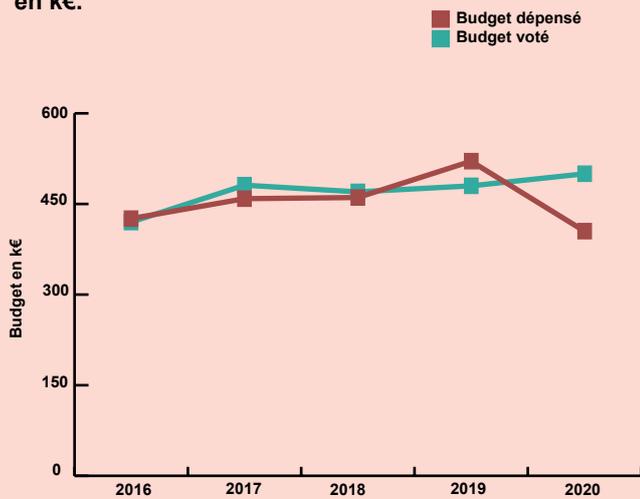


Vacancéole
le souffle de vos vacances

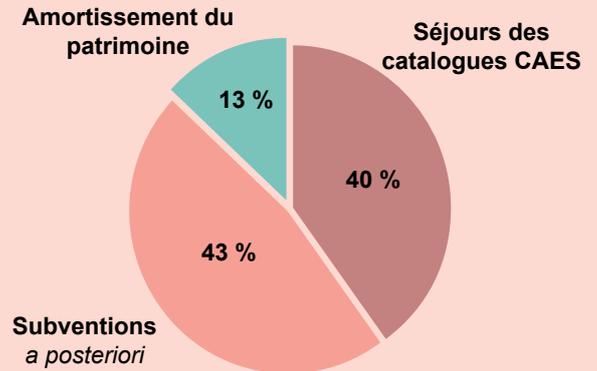
Vacancéole compte à ce jour 24 résidences labellisées Clef Verte permettant ainsi de développer un tourisme plus responsable et durable dont 5 labellisés « Refuge Ligue de Protection des Oiseaux ».

Secteur Vacances

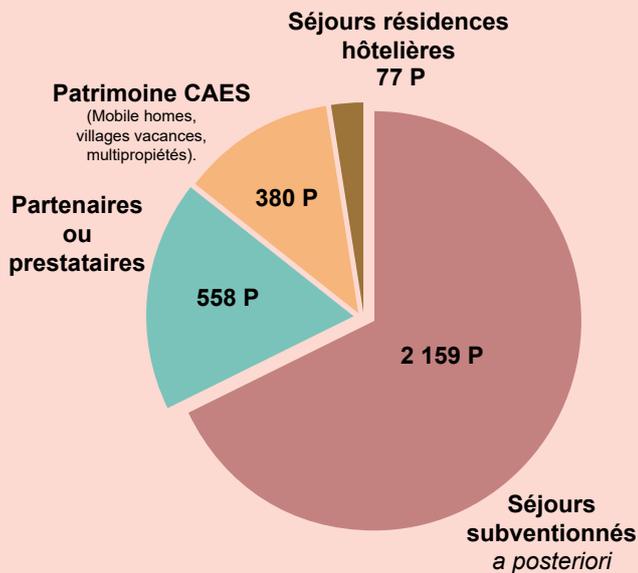
- Évolution du budget du secteur Vacances depuis 2016 en k€.



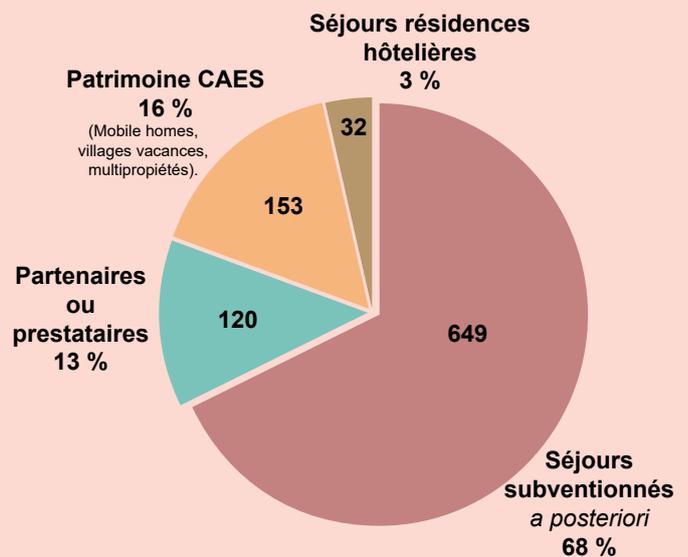
- Répartition du budget du secteur.



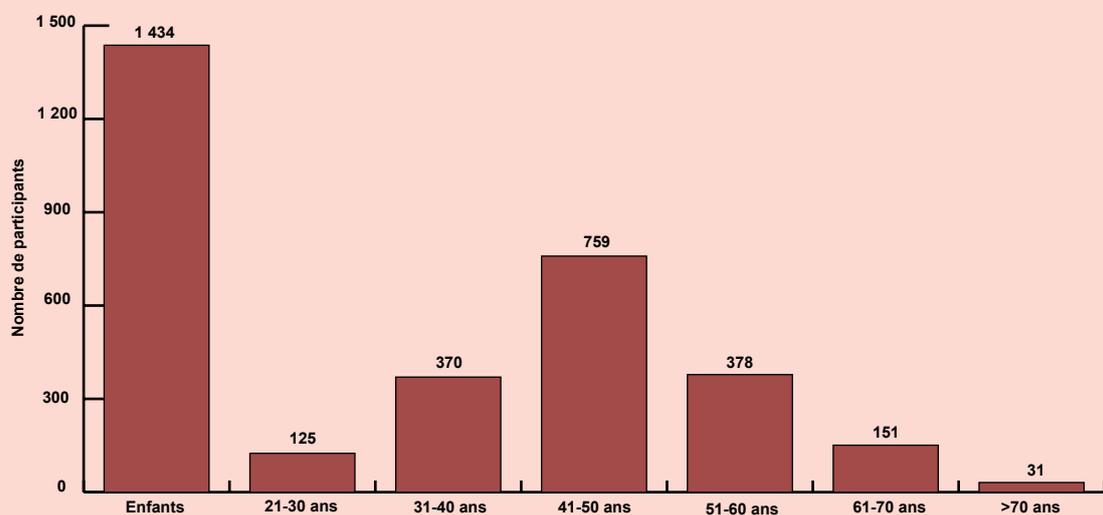
- Nombre de participations par activité.



- Nombre et pourcentage d'Ouvrants droit par activité.



- Nombre de participants par tranche d'âge.



Malgré une année 2020 difficile pour les départs en vacances, le secteur Jeunesse a pu quand même jouer un rôle appréciable auprès des agents.

Comment le secteur Jeunesse fonctionne-t-il ?

Le secteur Jeunesse est composé de deux sous-secteurs : Jeunesse I et Jeunesse II. Le premier propose pour chaque saison (hiver, automne, printemps, été) des séjours en France et à l'étranger dont certains portent sur la linguistique ou le ski, séjours qui reviennent chers aux parents sans la subvention. En règle générale, le taux de subvention varie de 20 à 70 % selon le Quotient Familial, mais pour certains séjours (en nombre limité) le taux varie entre 35 et 85 %. Par ailleurs, le secteur subventionne aussi les séjours choisis librement par les agents (séjours dits « a posteriori ») au taux variant entre 10 et 60 %.

Jeunesse II regroupe les activités périscolaires (activités sportives, culturelles ou de loisirs durant la période scolaire), les centres aérés et les centres de loisirs subventionnés de 20 à 70 %, en plus des mini-séjours (organisés par les centres de loisirs) et de la participation aux rencontres et compétitions sportives.



Jeunesse I : Gère les colonies de vacances en proposant des catalogues CAES de séjours sélectionnés par la commission ainsi que les séjours hors catalogue, les séjours scolaires, les séjours de colonie choisis par les parents, le camping, les auberges de jeunesse, et d'autres subventions.

Jeunesse II : Les activités sportives culturelles et de loisirs (ASCL) réalisées par les enfants en période scolaire, les activités de loisirs sans hébergement (ALSH), les compétitions sportives et séjours mini-camps. Ces sous-secteurs représentent ce qui était dénommé précédemment « Périscolaire » et « Centres de loisirs ».

Un contexte de vacances bouleversées : Le Secteur Jeunesse dans la tourmente de la crise sanitaire



L'année 2020 a été une année où nous avons connu le confinement et les possibilités de partir de vacances ont été très réduites. D'après une enquête réalisée par l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej), et l'Union nationale des associations de tourisme de plein air (UNAT), 76 % des familles déclarent que la crise sanitaire liée au COVID 19 a eu un impact sur les projets de vacances de leurs enfants âgés entre 6 et 17 ans, et plus surprenant encore, pas seulement à cause du confinement, mais aussi en raison d'une baisse de moyens financiers pour 27 %.

L'impact est considérable puisque les statistiques prévisionnelles (l'enquête a été réalisée du 11 au 18 juin) indiquaient que près de deux millions d'enfants âgés entre 6 et 17 ans pourraient être privés de départs en vacances (au moins une nuit à l'extérieur du domicile) durant l'été 2020.

Comme il fallait s'y attendre, les projets d'inscription dans les structures collectives sont ceux qui enregistrent les plus forts taux d'abandons. Cependant, de nombreux parents indiquent que les enfants et les adolescents sont demandeurs de ces structures collectives : 67 % des parents qui ont inscrit leurs enfants en séjours collectifs indiquent que c'est sur une demande de l'enfant, c'est le cas de 63 % pour les accueils de loisirs.

Pour notre secteur, comme nous le verrons plus bas, il semble que les accueils de loisirs (Jeunesse II) ont nettement mieux résisté à la crise que les séjours collectifs de colonies (Jeunesse I).

Secteur Jeunesse

Budget des 2 sous-secteurs pour les 5 dernières années :

Le budget total du secteur Jeunesse en 2020 est de 272 240 € alors que les années précédentes il variait entre plus de 460 000 et presque 500 000 € (voir tableau ci-dessous). Ainsi, globalement, la crise sanitaire a divisé par 2 le budget utilisé par le secteur. Jeunesse I : ce sous-secteur a été très fortement impacté. La diminution est de 55 % à plus de 61 % par rapport aux 4 dernières années (60 % par rapport à 2019).

Jeunesse II : ce sous-secteur a mieux résisté à la crise sanitaire puisque la diminution n'a été globalement qu'autour de 20 % (19 % par rapport à 2019).

	Budget 2016	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020
Jeunesse I	231,74 k€	248,60 k€	269,51 k€	260,23 k€	104,04 k€
Jeunesse II	229,44 k€	212,14 k€	226,67 k€	208,03 k€	168,2 k€
Total	461,18 k€	460,74 k€	496,18 k€	468,26 k€	272,24 k€

Nombre de subventions servies et budget par saison en 2020

Jeunesse I : 433 subventions ont été versées. Par rapport à 2019 où 982 subventions avaient été distribuées, la diminution est de 56 %, un peu moins importante que la diminution du budget.

Jeunesse II : 903 subventions ont été servies.

Notons que pour Jeunesse I la comptabilisation du budget et du nombre de subventions est faite entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020, alors que pour Jeunesse II, la comptabilisation est faite entre le 1er mars 2020 et le 28 février 2021 qui correspond à la période qui est subventionnée par le budget 2020, 1 mois avant l'arrêt des comptes qui a eu lieu fin mars 2021. Jeunesse II a donc subi de manière plus importante l'effet du confinement qui n'a débuté que vers la mi-mars. Malgré cela il a mieux résisté que Jeunesse I.

Saison	Séjours choisis dans nos propositions		Séjours choisis a posteriori	
	Nb Subventions	Budget	Nb Subventions	Budget
Hiver	54	26 756 €	67	9 136 €
Printemps	0	0	0	0
Automne	31	12 447 €	113	8 523 €
Été	41	21 166 €	127	23 976 €
TOTAL	126	62 369 €	307	41 635 €

Nombre de subventions servies

Le tableau précédent présente le budget de Jeunesse I par saison. Les séjours de la saison hiver ont pu être maintenus tandis que toutes les colonies du printemps ont été annulées. La période d'été fut compliquée, les prestataires se sont adaptés en urgence afin de proposer des séjours dans le respect des consignes sanitaires. De nombreux séjours ont été annulés (aucun séjour à l'étranger ni séjour linguistique) ou modifiés. Le choix sur « catalogue ouvert » en direct avec les prestataires a permis à 41 enfants de pouvoir choisir la thématique et le séjour avec une subvention selon la grille exceptionnelle 35-85 %. Les départs pour les vacances d'automne ont été très satisfaisants, puisque leur nombre a été identique à une année normale.

Les séjours scolaires ont connu une nette baisse, mais malgré les difficultés, 40 enfants ont pu bénéficier d'une aide pour un séjour scolaire.

L'effet de la crise s'est fait nettement ressentir lors des périodes d'incertitude ou des périodes de confinement. Le premier cas se voit durant la période préparatrice des vacances d'été où les parents devaient se décider très tôt, ce qui est le cas pour les séjours que nous proposons dont la date limite d'inscription était fin avril. Cette date limite nous est imposée par les prestataires chez qui nous réservons les séjours. Seuls 41 enfants ont pu partir sur les séjours que nous avons proposés alors que les autres années, autour de 200 enfants partaient (205 en 2019). Par contre, les séjours a posteriori où les parents pouvaient choisir les séjours plus tardivement, 127 enfants ont pu en bénéficier. Notons que durant cette période d'incertitude en été, seuls 27 sur les 88 séjours que nous avons proposés ont été maintenus par les prestataires.

Le deuxième cas est celui du confinement qui a complètement interféré avec les vacances de printemps et aucun enfant n'a pu partir ni avec nos propositions ni a posteriori.



Indice de satisfaction des agents et de leurs enfants :



Chaque saison, le secteur Jeunesse demande aux agents et à leurs enfants de noter le séjour effectué. Nous tenions à vous communiquer, en cette période troublée, les notes de satisfaction des agents :

Automne : 9 retours / 29 soit un taux de réponses de 31 %. Note moyenne : 18,82/20
 Hiver : 16 retours/54 soit un taux de réponses de 29,6 %. Note moyenne : 16,50/20
 Été : 18 retours/38 enfants Inserm, soit un taux de réponse de plus de 47 %. Note moyenne : 17,61/20
 Ces notes élevées montrent bien que les séjours se sont déroulés de manière très satisfaisante malgré la situation difficile.

Comment le secteur Jeunesse a géré les conséquences de la crise :

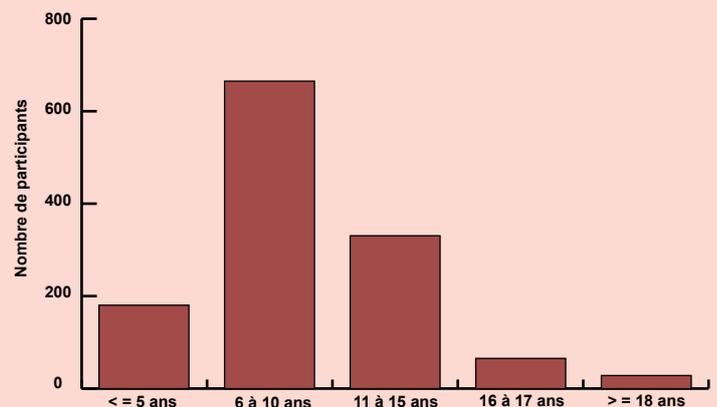
Le secteur Jeunesse a essayé de limiter les effets des annulations de séjours dues à la crise sur le portefeuille des agents :

- en prenant à son compte les avoirs que les prestataires ont alloués aux agents et en remboursant les agents. Cette opération arrange les agents et les prestataires et nous avons jugé que le secteur avait plus de souplesse pour utiliser ces avoirs. Montant des avoirs pour le printemps suite à l'annulation de tous les séjours: 3 408,30 €.
- en proposant plus de séjours sur la grille 35-85 % et en maintenant ce taux de subvention promotionnel pour un séjour annulé et reporté sur un séjour de remplacement. Ainsi certains séjours en a posteriori habituellement subventionnés entre 10 et 60 %, ont été pris en charge sur la grille 35-85 % (11 séjours pour un coût de 4 276).
- La commission Jeunesse a réfléchi à la possibilité d'utiliser le surplus de budget non dépensé (150 000 €) pour proposer aux agents des aides plus spécifiques en dehors des aides pour partir en vacances en 2021.

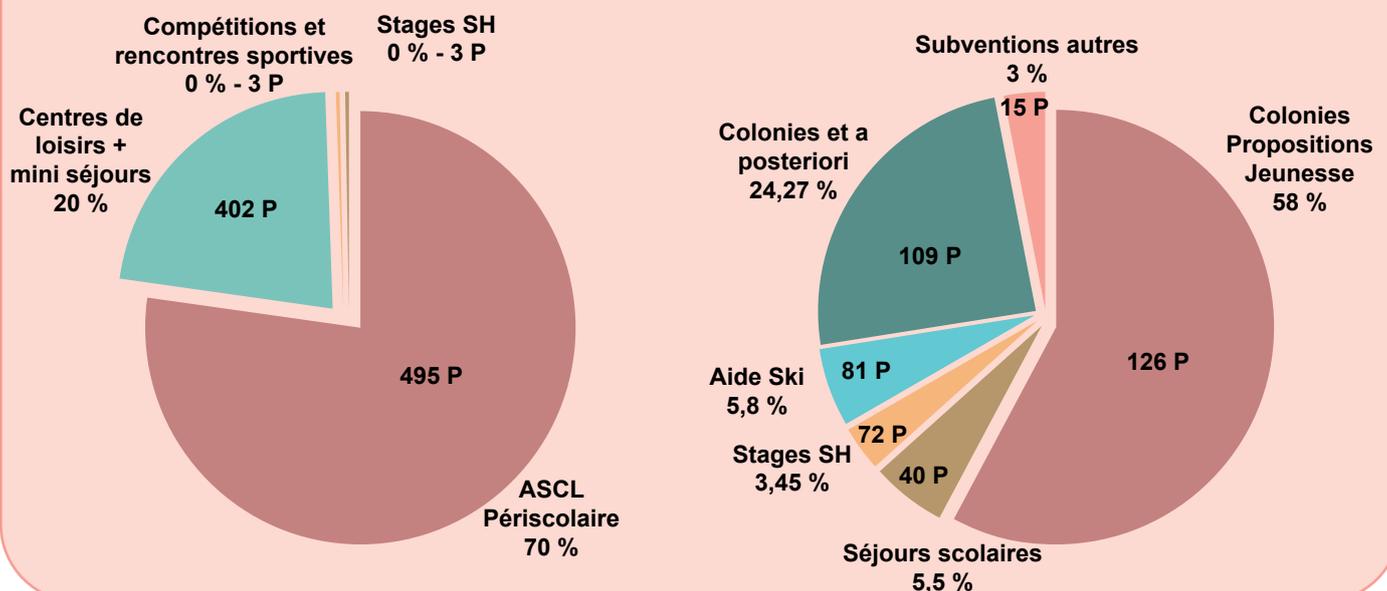
• Évolution du budget du secteur Jeunesse depuis 2016 en k€.



• Nombre de participants par tranche d'âge.



• Répartition du budget par activité du secteur (en %) et nombre de participants (P) par activité.



Même pendant cette année difficile le CAES Inserm était toujours à vos côtés !

Le secteur Solidarité peut vous aider à faire face aux difficultés financières en vous octroyant des prêts Solidarité ou des subventions exceptionnelles à 85 %.

Prêt Solidarité Taux Zéro :

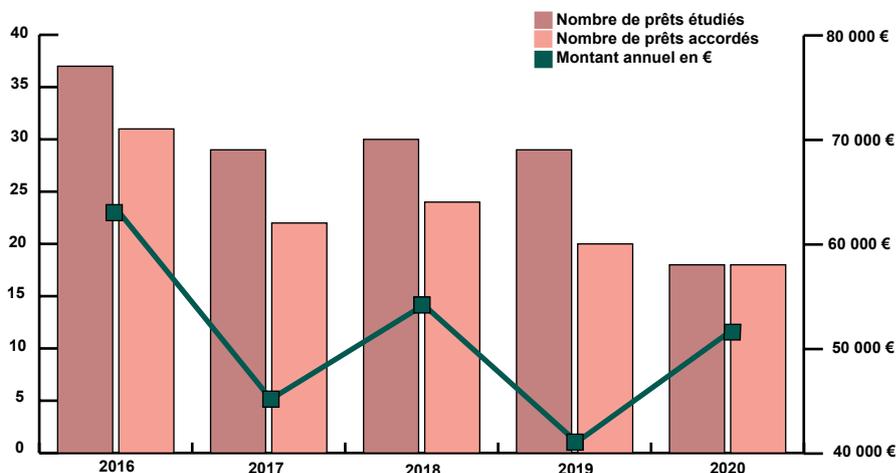
Montant maximum accordé : 4 200 € remboursable en 50 mois maximum.

Montant maximum accordé : 5 000 € remboursable en 72 mois maximum pour l'achat de matériel ou les aménagements spécifiques liés au handicap.

Subvention exceptionnelle à 85% :

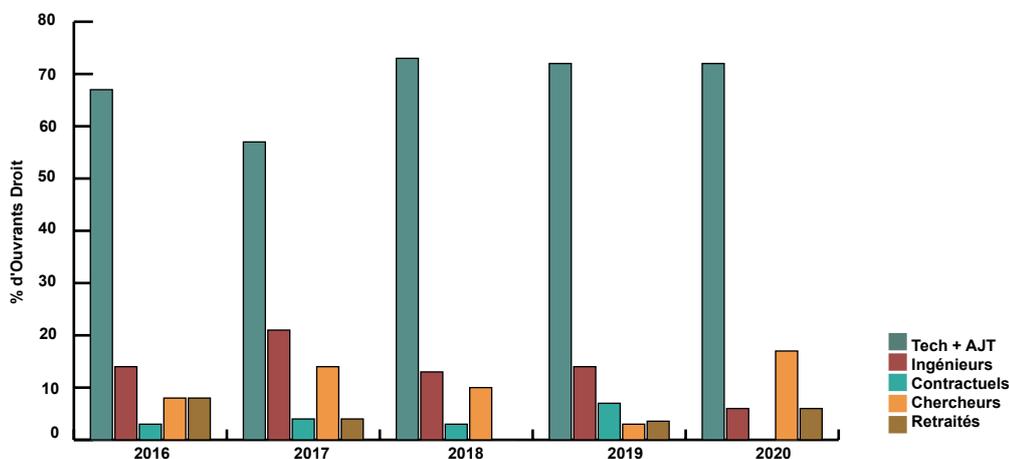
Permet aux ouvriers droit en grande difficulté financière, sociale ou familiale d'accéder plus facilement aux prestations proposées par le CAES (hors secteur Voyages) grâce à une subvention.

Évolution des prêts étudiés versus prêts accordés



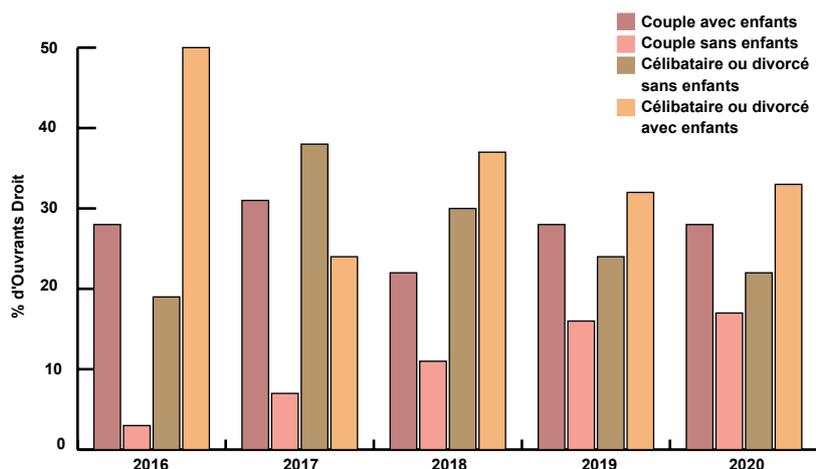
En 2020, la commission Solidarité a étudié 18 dossiers de demande de prêt qui ont tous été acceptés pour un montant total de 52 400 €. La demande de prêt a cependant été bien inférieure par rapport aux trois années précédentes alors que le montant accordé est nettement supérieur à 2019.

Répartition des demandes de prêts par catégorie professionnelle



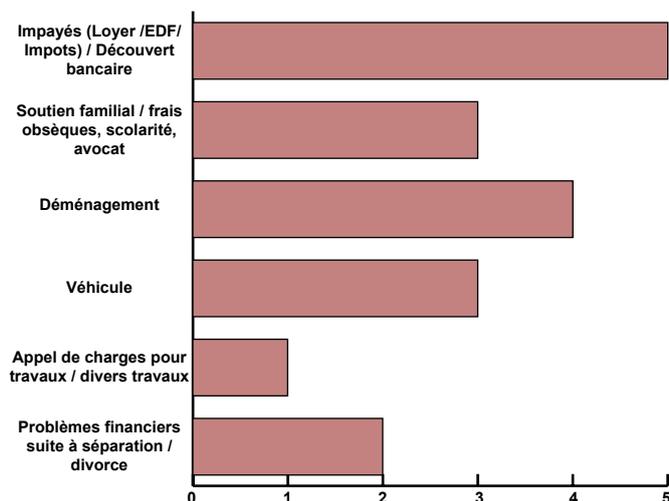
Plus de 70 % des demandes de prêt ont été déposées en 2020, comme les années précédentes, par les agents de catégories B et C (Techniciens et AJT). Les demandes des agents de catégorie A (Ingénieurs et Chercheurs) et les retraités sont légèrement en baisse ou stable. Par contre il y a eu une augmentation des demandes des agents en contrat à durée déterminée.

Répartition des demandes de prêt par situation familiale



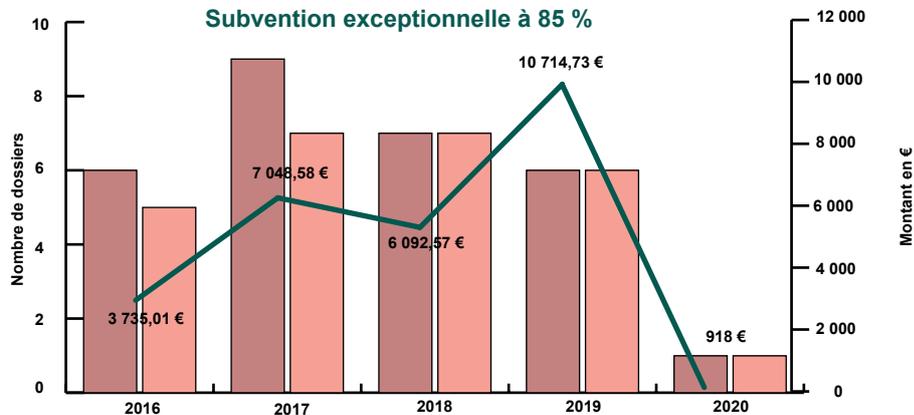
Depuis 2018, ce sont les familles monoparentales et les couples avec enfant(s) qui recourent le plus aux prêts Solidarité du CAES. Mais d'année en année le nombre de demandes des couples sans enfant augmente.

Problématique à l'origine des demandes



En 2020, les prêts sont principalement liés à des problèmes d'impayés, des frais de déménagement, de remplacement de véhicule en panne et de soutien familial.

Subvention exceptionnelle à 85 %



La commission Solidarité a aussi pour mission d'étudier des demandes de subvention exceptionnelle à 85 %. Le nombre de dossiers étudiés et accordés ont été équivalents de 2017 à 2019. En 2020, probablement à cause de la crise sanitaire, seulement un dossier a été reçu et accordé pour permettre à une famille monoparentale de partir en vacances à Saint-Raphaël dans notre patrimoine .

Malgré la crise sanitaire que nous avons rencontrée durant l'année 2020, vous avez continué à nous suivre dans nos projets qui ont été reportés en 2021. Cela prouve que vous nous faites confiance.

La commission « Loisirs-Culture » vous en remercie !



Fête de la Tulipe - Amsterdam

Le week end « découverte du Val de Loire » pour les familles qui devait se dérouler du 17 au 19 avril a été annulé par le prestataire suite à la fermeture partielle de l'hébergement pour des raisons techniques. Ce séjour devait faire partir neuf familles dont neuf enfants. Malgré la nouvelle résidence proposée par ODESIA, nous avons préféré annuler ce séjour. Cet hébergement était loin des activités proposées.



Château de Cheverny

Chaque année, fin septembre, un CLAS régional propose un programme de découverte de leur ville. Pour 2020, ce devait être Bordeaux, avec notamment la visite du centre historique de la ville et l'exposition qui fait le tour de la France : les Bassins de Lumières qui se déroulera dans l'ancienne base sous-marine. Une trentaine de participants associés à des agents bordelais participeront à ce week-end. Nous avons décidé de passer ce séjour à taux promotionnel 35-85 % afin que les agents puissent en profiter. Malheureusement nous avons également reporté en septembre 2021.

Malgré cela, nous avons réussi à gérer au mieux nos dossiers en trouvant des solutions avec les différents prestataires pour permettre aux agents INSERM et à leur famille de ne pas être trop pénalisés par cette crise. Tous les agents ont été remboursés et le CAES n'a pas souffert de perte financière.

Le séjour à Amsterdam pour la fête de la Tulipe qui devait se dérouler début avril a été reporté au printemps 2021 dans les mêmes conditions. Les participants (40 personnes) pourront découvrir lors de ce séjour le parc Keukenhof qui est le parc floral le plus grand au monde. Côté culture, visite du musée Van Gogh qui regroupe la plus vaste collection du peintre, ainsi que le Rijksmuseum qui est un des musées le plus célèbre au monde avec plus de 8 000 œuvres.

Le séjour dans la région des Lacs Italiens, à l'origine prévu en mai se fera également en 2021 (27 participants). Au programme, visite de la ville de Milan avec sa gigantesque cathédrale Le Duomo, avec une traversée en bateau vers les trois îles Borromées (Bella, Madre et Stresa) et le lac de Côme pour arpenter les villes de Tremezzo et de Bellagio. Malgré que ce séjour se passe en Lombardie, nous avons été heureux de constater que les agents désiraient toujours partir.



Ermitage de Santa Caterina del Sasso



Grand théâtre de Bordeaux

CONCOURS LOGO 50 ANS DU CAES

Fin 2020, à l'occasion des 50 ans du CAES, le secteur « Loisirs Culture » a lancé un concours en vue de renouveler le logo du CAES. Ce logo figurera sur toute la documentation imprimée, électronique ou vidéo concernant le CAES. Il devra refléter les valeurs du CAES. Ce concours était destiné à tous les ayants droit et ouvrants droit, avec trois catégories d'âge : 5-10 ans - 11-17 ans - 18 ans et plus.

Bien sûr il y avait quelques contraintes techniques pour ces créations. Ils pouvaient être en dessin à la main ou en productions numériques et en format A5. Ces œuvres seront affichées lors de la prochaine Assemblée Générale en présentiel et un livret numérique de toutes les créations reçues seront disponibles sur le site du CAES.

Trois créations seront primées dans chaque catégorie, avec un prix spécial du jury pour choisir le futur logo. Les gagnants recevront leurs prix (une semaine de vacances d'une valeur de 650€ dans les investissements CAES pour tous les 1ers prix ainsi que des chèques culture pour les 2ème et 3ème prix) durant l'Assemblée Générale afin de partager ce moment tous ensemble. Ce concours s'est déroulé entre l'automne 2020 et le printemps 2021.

Un jury composé de neuf personnes sélectionnera les gagnants. Dans ce jury il y aura quatre membres du CNAS, quatre agents INSERM volontaires et un graphiste professionnel. Il se réunira en mai 2021.

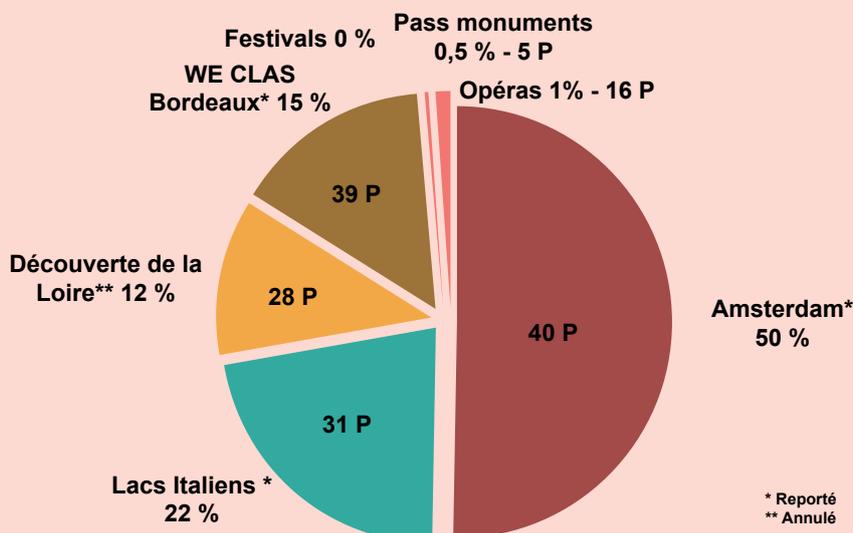
Nous avons été heureux de voir que les agents et leur famille ont joué le jeu, car nous avons eu beaucoup de participations. On a pu constater une grande diversité des œuvres, toutes générations confondues, avec beaucoup d'imagination et de créativité. De grands artistes sont nés !

Merçi !

• Évolution du budget du secteur Loisirs-Culture depuis 2016 en k€.



• Répartition du budget par activité du secteur (en %) et nombre de participants (P) par activité.



Les Comités Locaux d'Action Sociale au plus près des agents !

Le Comité Local d'Action Sociale (CLAS) est le représentant local du Comité d'Action et d'Entraide Social (CAES Inserm). Un CLAS regroupe les personnels de l'Inserm qui exercent leurs activités dans le même secteur géographique. Les bureaux des comités locaux sont composés d'agents Inserm élus par l'ensemble des agents Inserm des structures et services proches géographiquement. Ces agents élus se chargent de la diffusion des activités organisées au niveau national et de l'organisation d'activités locales. Le budget annuel des CLAS est voté en février, pour l'année en cours, par le Comité National d'Action Sociale, CA du CAES (CNAS). L'action du CAES se concrétise localement par l'activité des CLAS. Ce sont les « ambassadeurs » du CAES.

Quelques chiffres et données sur les CLAS en 2020 :

- Les CLAS hors IDF (15) sont plus nombreux que les CLAS franciliens (12).
- Les agents Inserm rattachés aux CLAS (8 047 agents Inserm actifs en 2020, 7 856 en 2019) sont également plus nombreux hors Ile de France (4 286) qu'en Ile de France (3 761).
- En 2020 (contrairement à 2019) les participants hors Ile de France ont été plus nombreux (1 282) qu'en Ile de France (1 191).



CLAS Rennes-Brest - Journée au Mont St Michel

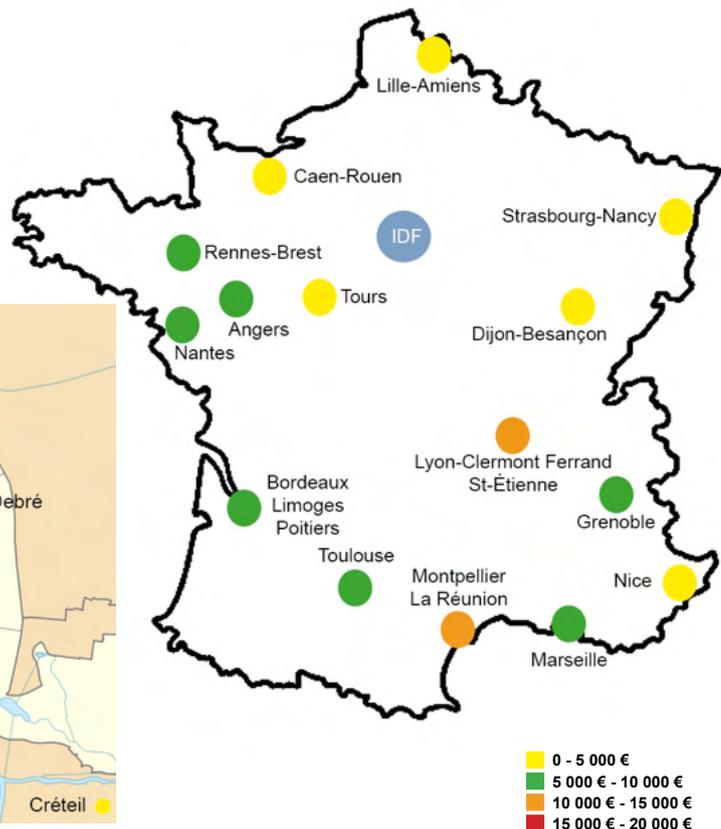
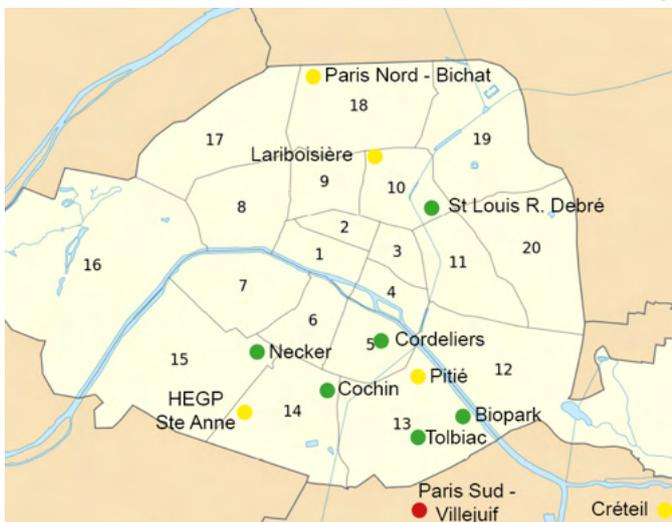


CLAS Paris Sud - Futuroscope 2020

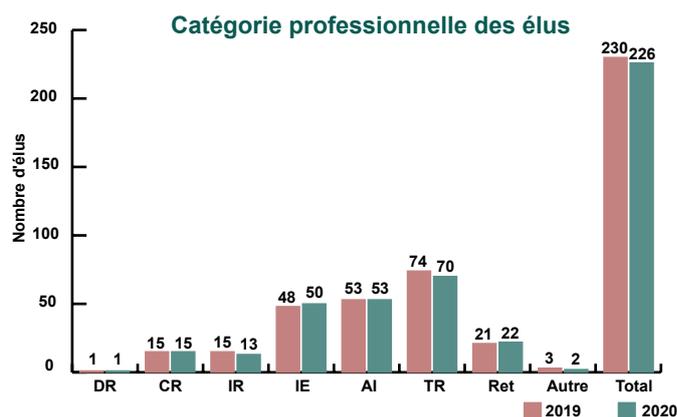
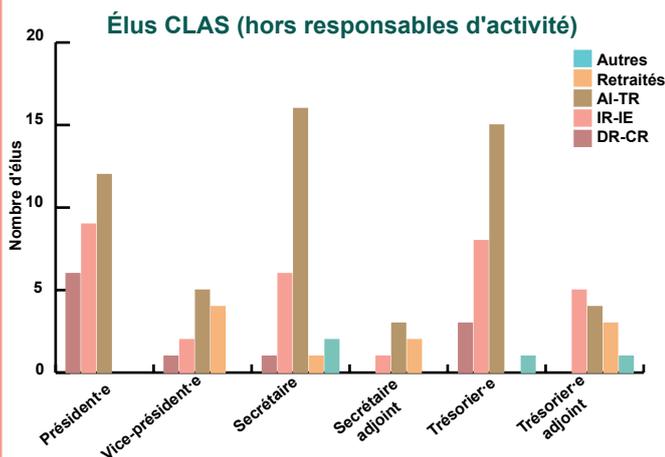
Focus sur les élu(e)s des 27 CLAS

- Les élu(es) des CLAS représentent 230 personnes investies et motivées, œuvrant au bon fonctionnement des CLAS (192 femmes et 38 hommes).
- La majorité des élu(es) sont titulaires Inserm mais nous avons quelques élu(es) appartenant au CNRS, aux universités ou à des fondations. Des agents en CDD sont aussi impliqués dans les CLAS ainsi que 21 retraitées et 1 retraité.

Carte des CLAS par budget dépensé



● 0 - 5 000 €
● 5 000 € - 10 000 €
● 10 000 € - 15 000 €
● 15 000 € - 20 000 €



Le secteur CLAS est le 3ème budget du CAES (après les secteurs Vacances et Jeunesse). Le budget voté était de 276 000 € et le budget dépensé de 166 000 €, dû à l'arrêt des activités collectives culturelles et de loisirs.

Focus sur le fonctionnement des 27 CLAS en 2020 :

- Les 27 CLAS ont proposé aux enfants pour Noël de la billetterie sous forme principalement de chèques culture, cartes cadeaux culture, billetteries autres !
- 2 869 enfants d'agents Inserm ont participé à une activité CLAS (billetterie ou activité collective).
- Nous constatons seulement 464 participants d'écart entre 2019 et 2020 ce qui dans un contexte compliqué est tout à fait honorable.
- Les CLAS qui ont proposé autre chose que des chèques culture ont eu moins de participants pour l'activité « Noël ».
- A contrario les CLAS qui ont proposé des chèques culture ont vu, pour certains, un nombre de participants plus important que les années antérieures.
- Malgré la crise sanitaire, 119 sorties ou activités collectives ont été proposées entre les mois de janvier-mars 2020 et juin-octobre 2020. Toutes activités confondues, nous arrivons à un chiffre de 231 activités (incluant la billetterie cinéma, subventions sportives et culturelles, etc.).

Merci à tous les acteurs des CLAS, ÉLUS ET PARTICIPANTS, pour leurs implications !



CLAS Grenoble & Marseille - Week-end ski mutualisé



CLAS Angers - Mystère des Faluns



CLAS Angers - Balade Saumur



CLAS Cordeliers



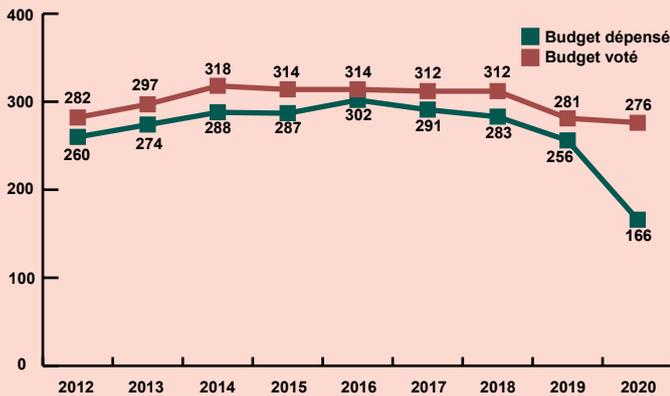
CLAS Paris-Tenon - Journée à Nantes

Secteur CLAS

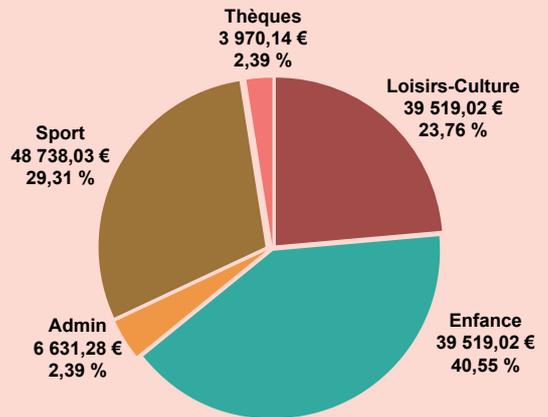
• Différents taux de subvention pour les CLAS.

Coût de l'activité	Inférieur à 120 €	De 120 € à 370 €	Séjour (max 4 jours/ 3 nuits) avec un plafond subventionné max : 370 €	Subvention a posteriori
Subvention possible	Forfait 35 % ou taux 10-60 % ou coup de coeur (35-85 %)	Taux 10-60 % ou coup de coeur (35-85 %)	Taux 10-60 % ou coup de coeur (35-85 %) Dépassement à la charge complète de l'agent sans subvention	Forfait 35 % ou taux 10-60 % max. avec plafond obligatoire dans la limite de 25 % du budget total du CLAS

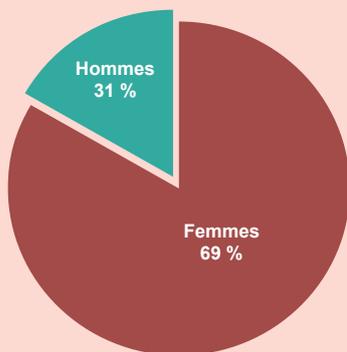
• Évolution entre les budgets votés et dépenses réelles en k€.



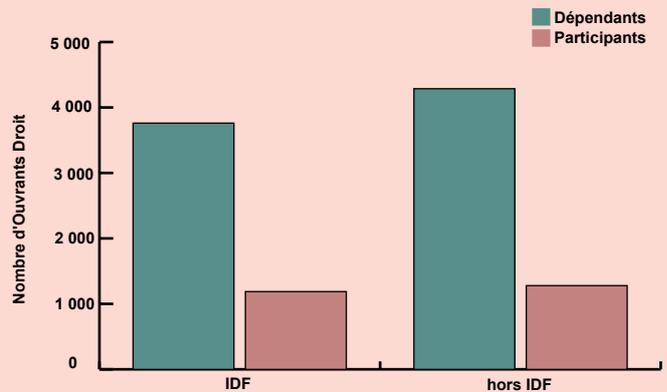
• Répartition analytique des dépenses des CLAS.



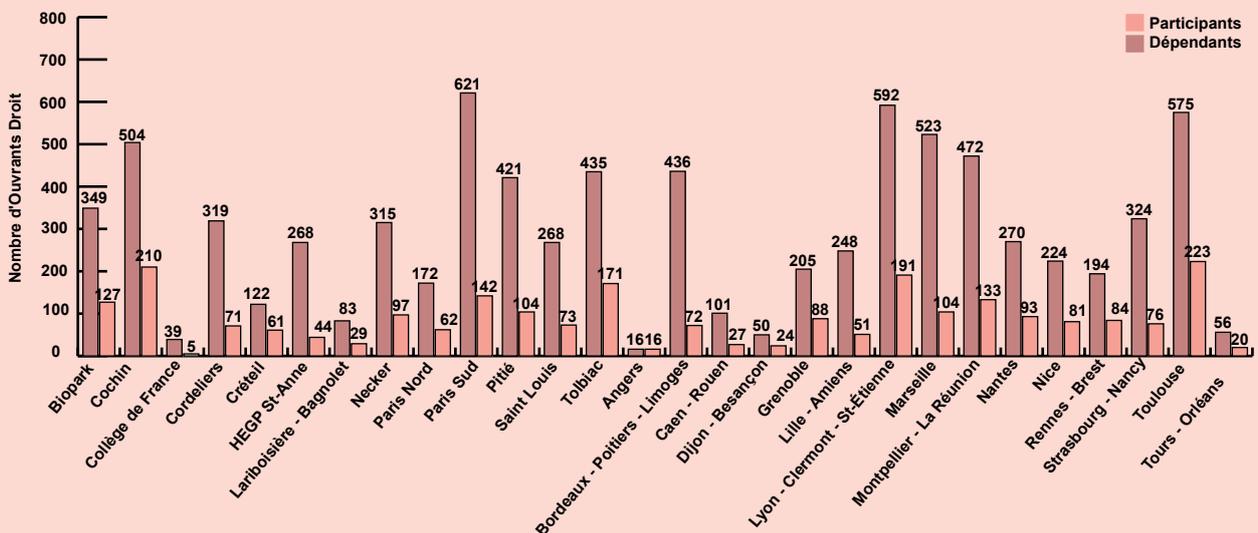
• Répartition hommes/femmes des membres élus des CLAS.



• Agents dépendant des CLAS par rapport aux participants IDF/hors IDF.



• Agents dépendant des CLAS par rapport aux participants par CLAS.



Secteur Sports

Responsable : Olivier Lefebvre
Gestionnaire : Sylvie Dupuy

Web : <http://caes.inserm.fr/fr/sports>
Courriel : sports.caes@inserm.fr
Tel : 01.82.53.34.40

Restons positifs... et sportifs !

Le secteur Sports du CAES vous propose des activités collectives, souvent de pleine nature, des subventions a posteriori pour des stages ou séjours sportifs, des subventions pour les frais d'inscription à des manifestations sportives, qu'elles soient compétitives ou non et enfin des subventions pour l'achat de coupons Sport ANCV.

Sans surprise, l'année 2020 a été plus que problématique pour notre secteur. Ainsi sur les cinq activités collectives que l'on vous avait proposées, seule la randonnée sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle a pu avoir lieu et uniquement pour 3 participants. Nous avons reporté à 2021 toutes les activités que nous pouvions (randonnées au Cinq Terre, activités de pleine nature dans le Champsaur, Trek au Maroc) mais nous avons dû annuler, presque au dernier moment, notre proposition de randonnée autogérée aux Açores, avec une perte financière importante, mais nous voulions préserver la sécurité de nos agents avant tout.

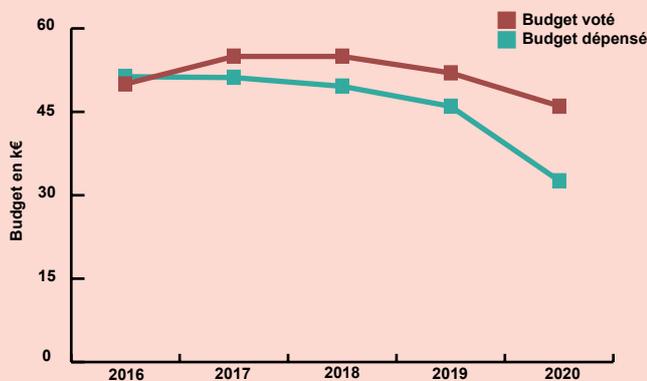


Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

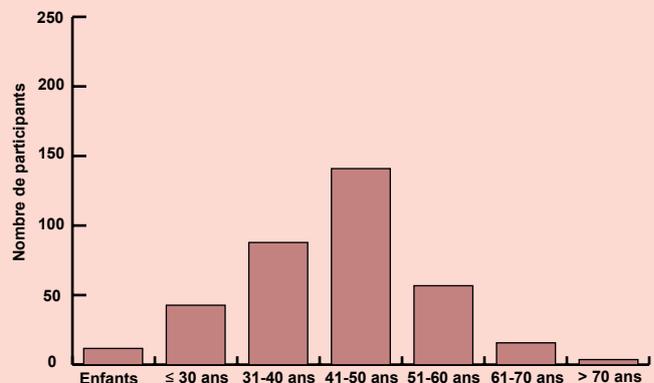
Sans surprise également, baisse des demandes de subventions a posteriori et manifestations sportives (-78 %), un peu moindre pour les demandes de coupons sport (-55 %). En détail le budget dépensé pour 2020 a été de 32 600 €, avec un total de participants de 233 soit 61 % de moins qu'en 2019.

L'année 2021 ne présage également rien de bon. Allez restons positifs...et sportifs.

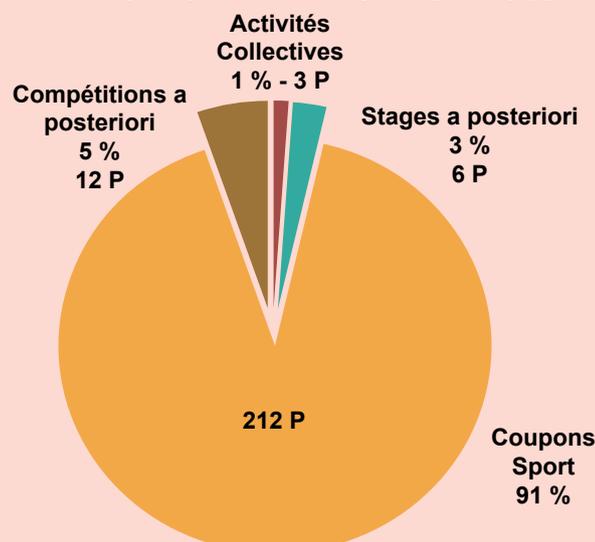
• Évolution du budget du secteur Sports depuis 2016 en k€.



• Nombre de participants par tranche d'âge.



• Répartition du budget par activité du secteur (en %) et nombre de participants (P) par activité.



Secteur Retraités

Confinés mais pas isolés !



Randonnée à Lizy-sur-Ourcq



Figeac - Retrouvailles 2020

2020 démarrait toujours avec difficultés, la galette encore bloquée par les grèves, mais les expositions ont été préservées : l'Art Naïf, Le Greco, « Bien dans ses Pompes », Cézanne et Otto Wagner. Deux randonnées, une conférence à Versailles et déjà le 17 mars arrivait nous bloquant tous chez nous ! Pourtant l'année s'annonçait bien, les retrouvailles de mai dans le Gers avaient 60 inscrits et la semaine de randonnée en étoile à Névache 30 personnes. Les expos, les sorties culturelles et les randonnées mensuelles, au placard ! Et nous pauvres « personnes à risque », on voulait nous laisser confinées jusque fin décembre. On ne vous a pas abandonnés, toutes les semaines ou presque, une « newsletter » (on est moderne, on parle anglais), vous adressait des idées de distractions.



Mur de vignes à Thomery



Maison Rosa Bonheur



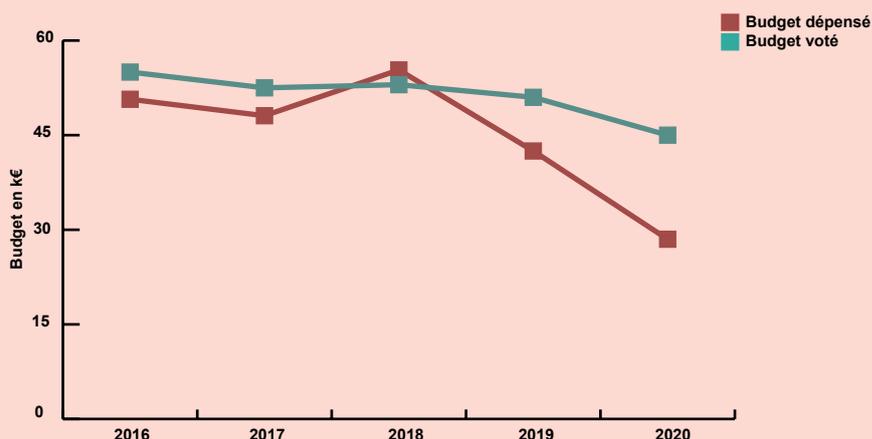
Randonnée à Rambouillet

Lundi 11 mai, Ouf le déconfinement est annoncé, hop une rencontre de 13 randonneuses toutes masquées a lieu au jardin de Bagatelle. Et là on y croit, on commence à prévoir l'après vacances.... Les randonnées mensuelles, la visite de la maison Rosa Bonheur prévue en mai a pu avoir lieu en septembre. Les 3 jours découvertes à Marseille, le succès est au rendez-vous, 32 inscrits, et là nouvelle désillusion, nous sommes dans l'obligation de l'annuler. On repart malgré tout sur les expos, Turner avec 15 participants. Un confinement est de nouveau imposé, nous arrêtant dans notre élan, plus de repas possible, seule une randonnée cette fois au bois de Vincennes et le Parc floral est organisée en décembre. On entrevoit déjà 2021 avec les retrouvailles et la randonnée en étoile.

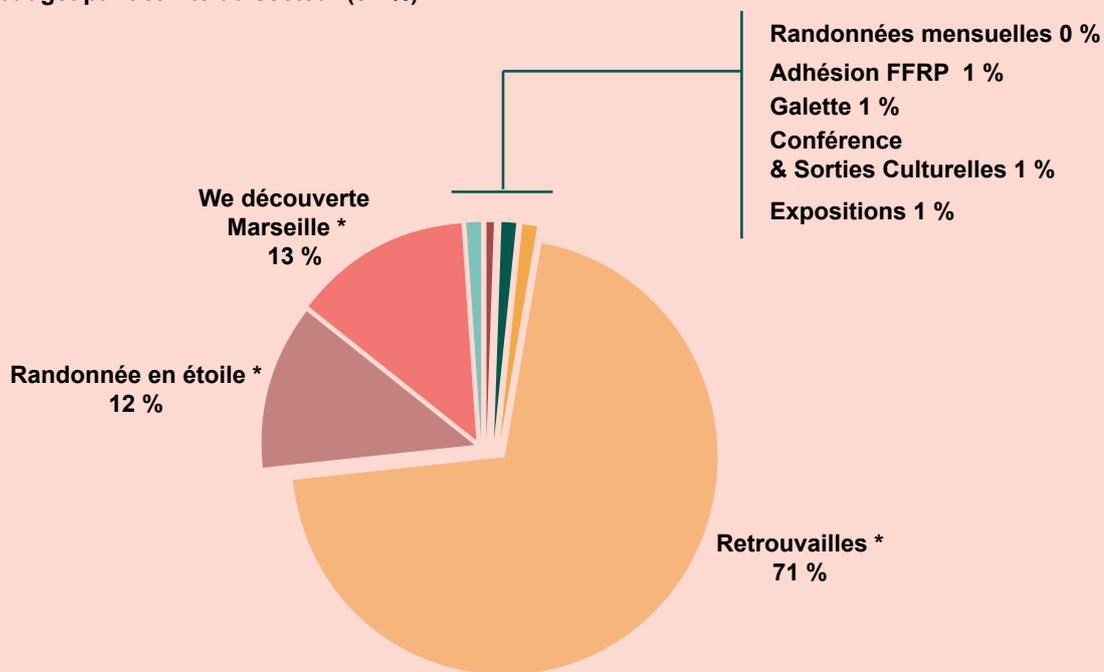


Première sortie à Bagatelle après le "déconfinement"

• Évolution du budget dépensé du secteur Retraités depuis 2016 en k€.

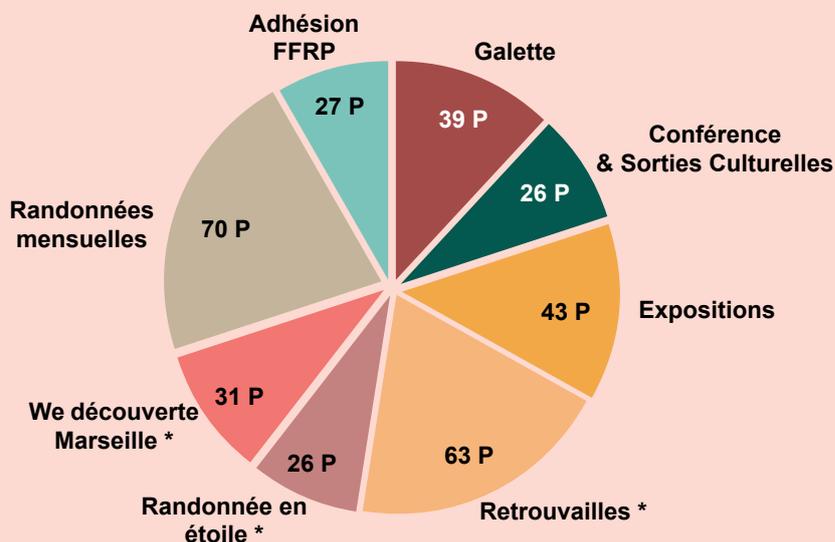


• Répartition du budget par activité du secteur (en %).



* Activités reportées.

• Répartition de la participation par activité du secteur Retraités.



* Activités reportées

Billetterie en ligne

La Billetterie en ligne, mise en place au début de l'année 2019, est ouverte à tous les ouvriers droit et donne accès à une offre très large de billets à tarifs attractifs pour diverses activités : cinéma, théâtre, parcs d'attractions, salons, rencontres sportives, etc. L'accès à la Billetterie peut se faire via le web mais également grâce à une appli mobile qui vous permet d'y avoir accès à tout moment, même en vacances.

Malheureusement, l'activité de la billetterie en ligne a été particulièrement marquée par la crise sanitaire à partir de mars 2020.

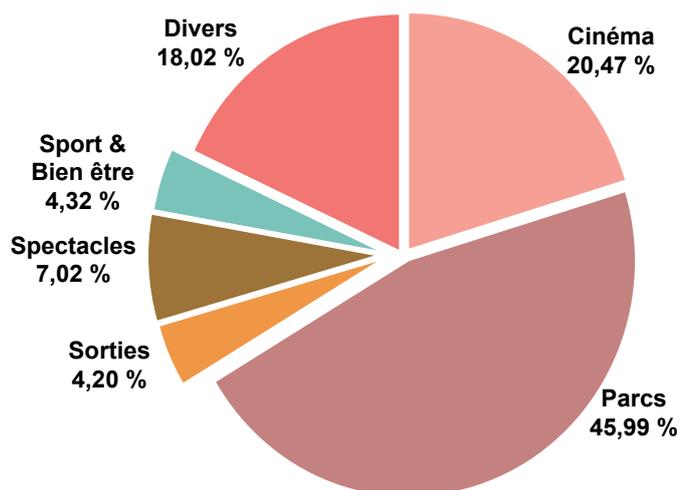
Les courbes d'utilisation mensuelle de la Billetterie montre une baisse drastique d'activité qui suit assez précisément les périodes et la sévérité des confinements.

Le total du montant des achats est de 69 289 € pour 825 commandes et une économie pour les agents de 17 162 € par rapport aux tarifs publics. Pour mémoire, ces chiffres étaient de 169 124 € en 2019, pour 2288 commandes et 38 545 € d'économie.

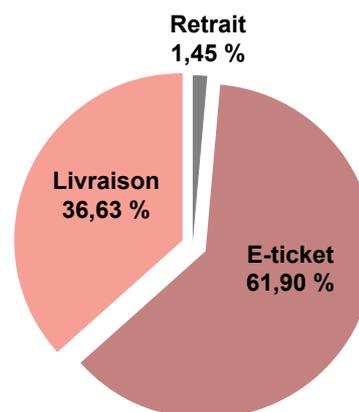
• Bilan de la Billetterie en ligne du CAES Inserm pour l'année 2020 en chiffres.

Nb d'Ouvriers Droit qui ont utilisé la billetterie en ligne	1 921
Nb de bénéficiaires qui ont fait des commandes	524
Nb total de commandes	825
Montant total des commandes (€)	69 289,54 €
Économies faites par les Ouvriers Droit (€)	17 162,93 €

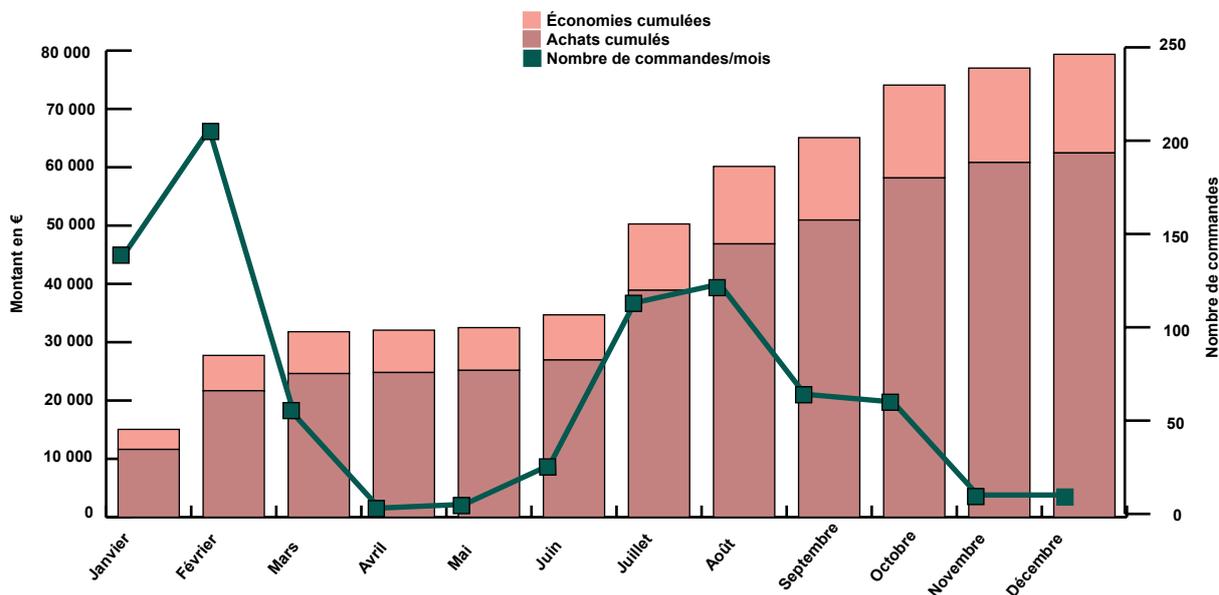
• Proportion par nature de commandes en 2020.



• Proportion par nature d'expédition des commandes en 2020.



• Montant et nombre des achats et économies que les Ouvriers Droit du CAES Inserm ont faits par mois.



Activité des élus

L'activité du CAES, c'est aussi celle des élus qui composent le CNAS. Ils se sont réunis 4 fois en 2020 et se sont exprimés lors de 54 votes.

Les 8 élus du Bureau se sont réunis 15 fois, dont 4 fois lors de Bureaux exceptionnels.

Il y a eu 11 Commissions pour les secteurs : Jeunesse, Vacances, Voyages, Loisirs-Culture, Sport et Retraités.

Le secteur "Solidarité" a étudié 19 dossiers au cours de 8 commissions.

La commission Communication s'est réunie à 7 reprises pour l'édition des nombreux supports de communication.

La direction du CAES a rencontré Monsieur Gilles Bloch, Président directeur général de l'Inserm. Elle a été tout au long de l'année en relation avec le Bureau de la Politique Sociale, le service des Ressources Humaines, le Département du Système d'Information et le Département Information Scientifique et Communication.

Le CAES a été représenté dans les instances de l'Inserm : à la réunion annuelle de la Commission Nationale de la Politique Sociale, au séminaire national du service social du personnel, 4 fois à la Commission Nationale d'Aide Financière, à 2 sessions de formation "Préparation à la retraite" et à la journée des nouveaux entrants des personnels du siège.

Nous avons rencontré nos homologues du CAES CNRS et de l'ADAS Inra.

Le CAES a été représenté dans 20 Assemblées Générales de Comités Locaux par la participation, soit du rapporteur, de la responsable du secteur CLAS, ou d'un membre du CNAS. Le secteur CLAS a réuni les CLAS lors d'un inter CLAS.

Nous avons participé à l'Assemblée Générale de 2 de nos investissements : La Palmyre (Charente-Maritime), et La Balagne (Haute-Corse). Nous avons également participé à plusieurs réunions de l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT).

Le CAES c'est aussi près de 20 publications pour garder un lien avec vous et vous informer régulièrement au travers de notre bulletin annuel accompagné de la fiche Subvention, 12 flashes mensuels d'information, 3 lettres Info-CLAS, le Bilan d'Activité, le Rapport moral des secteurs, et plus de 110 annonces via la messagerie électronique, tout au long de l'année.

Lexique

Mots clés :

- **Aide Ski** : Subvention pour l'équipement des enfants.
- **ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement.
- **ASCL** : Activités Sportives, Culturelles et de Loisirs.
- **CAES** : Comité d'Action et d'Entraide Sociale.
- **CLAS** : Comités Locaux d'Action Sociale (pour une représentation locale du CAES).
- **CNAS** : Comité National d'Action Sociale.
- **FFRP** : Fédération Française de la Randonnée Pédestre.
- **Jeunesse I** : Séjours de vacances, subventions des séjours a posteriori et classes transplantées, stages sportifs sans hébergement... Pour les jeunes entre 4 et 20 ans.
- **Jeunesse II** : "ALSH" et "ASCL"
- **Loisirs-Culture** : Séjours à caractère culture et de loisirs en France et à l'étranger, opéras et festivals...
- **OD** : Ouvrants Droit : Agents Inserm, actifs (fonctionnaires, contractuels et vacataires) ou retraités membres de droit de l'association.
- **Participants** : OD et leur famille participant aux activités du CAES (Ayants Droit).
- **Participations** : Somme des participants à chaque activité.
- **PIM** : Prestation Interministérielle.
- **Retraités** : Conférences, expositions, randonnées et sorties diverses...
- **SC** : Société Civile (Type d'investissement du secteur Vacances).
- **SCI** : Société Civile Immobilière (Type d'investissement du secteur Vacances).
- **SH** : Sans hébergement.
- **Solidarité** : Prêts et aides exceptionnels pour des agents en difficulté.
- **Sports** : Séjours sportifs et Coupons-Sport ANCV (Agence Nationale des Chèques-Vacances).
- **Vacances** : Séjours familiaux et subventions des séjours auprès des organismes agréés par le CAES.
- **Voyages** : Voyages en groupe et subvention de voyages en autonomie.

